

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

VOL. 2—No. 35

MONTREAL, 5 JUIN, 1873.

[\$2 PAR ANNÉE

LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. MORIN, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10, Rue St. Nicolas.

Abonnement, - - - - \$2 par an
Annonces - 10 cts par ligne par insertion

L. E. MORIN & CIE

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



GRANDE ROUTE A VOIE LARGE CONDUIBANT A OTTAWA.

LE ET APRES LUNDI LE 6 MAI COURANT, les convois partiront comme suit :

DE BROCKVILLE

EXPRESS à 8.00 A. M., arrivant à Ottawa à 1.00 P. M., et à Sand Point à 1.20 P. M.
TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P. M., arrivant à Sand Point à 9.30 P. M.

EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, à 3.30 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand-Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P. M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.00 A. M., arrivant à Brockville à 1.40 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.

TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P. M., arrivant à Brockville à 9.35 P. M.

ARRIVANT A SAND POINT.

à 1.20 - et à 9.30 P. M.

PARTANT DE SAND POINT

à 6.00 A. M., 11.40 A. M., et à 3.30 P. M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de Perth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. et O.

Transbordements faits avec diligence, PAS DE TRANSBORDEMENT LORSQUE LES CHARS SONT CHARGÉS AU COMPLET POUR UNE STATION SPECIALE.

H. ABBOTT, Directeur.

Brockville, 4 Mai 1872.

N. RENAUD & CIE

MARCHANDS DE

Farine, Grains & Provisions

No. 34, RUE DES ENFANTS TROUVÉS

MONTREAL

Formation de Société

Nous soussignés avons l'honneur d'informer le public que nous avons formé une Société sous les noms et raison de N. RENAUD et Cie., pour faire le commerce de FARINE, GRAINS et PROVISIONS.

N. RENAUD,
F. LARIN,
A. E. GAGNON. 30-30

MEULES FRANÇAISES

ET

ECOSSAISES

Pierres à Meules, Blocs
ETC., ETC., ETC.

AUX

Propriétaires de Moulins, Meuniers et autres

Les soussignés offrent en vente.

Meules pour moulins à farine

(Diverses grandeurs.)

do pour mouder le blé,
do pour mouder l'avoine,
do pour écaler l'avoine,
do écossaises pour l'avoine,

Meules pour perler l'orge (à manufacturer le Pot Barley.)

AUSSI :

Blocs français assortis pour meules de différentes sortes.

Le tout garanti de première qualité et à des prix extrêmement modérés.

N. RENAUD & CIE.,

34, Rue des Enfants Trouvés.

W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISSES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Erwin,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ

Etain en Lingot,	Rivets	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot,	Fil de Fer	Ciment Romain,
Cuivre en Feuilles,	Fil d'Acier	Do de Portland
Antimoine,	Vitres,	Do du Canada,
Zinc en Feuilles	Peintures,	Tuile à Paver,
Zinc en Lingots	Terre à brique,	Vases de Jardin,
Plomb en Saumon,	Aînes Copers	Dessus Chemn.,
Rouge de Plomb	Briques à four-Fornaises,	naies,

Blanc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Encastuipie Patenté, &c. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en main.



Chemin de Fer le Grand Tronc
DU CANADA

Arrangements d'hiver

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Doroiters, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST

Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8.00 A. M.
Express de nuit de do do ... 8.00 P. M.
Train de la Malle de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires 6.00 A. M.
Train local pour les passagers pour Vaudreuil, à 4.00 P. M.
Trains laissant Montréal pour Lachine, à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 3.00 P. M., 5.00 P. M., et 6.00 P. M.
Trains laissant Lachine pour Montréal, à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 0.00 P. M.
Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central 8.40 A. M.
Express pour New-York et Boston via Vermont Central à 8.30 P. M.
Train de la Malle pour St. Jean et Rousses Point, en connexion avec les Trains de Stanstead, Sheford et Chambly et en jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est 3.00 P. M.
Train de passagers du jour pour Island Pond, et toutes les stations intermédiaires 6.00 A. M.
Train de la malle pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Portland, Boston 1.45 P. M.
Express de Nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacouna, Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas 10.30 P. M.
Express pour Québec à minuit

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées.

La magnifique vapeur "CARLOTTA", communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Vendredis, à 4.00 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret.

Le vapeur "CHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Halifax.

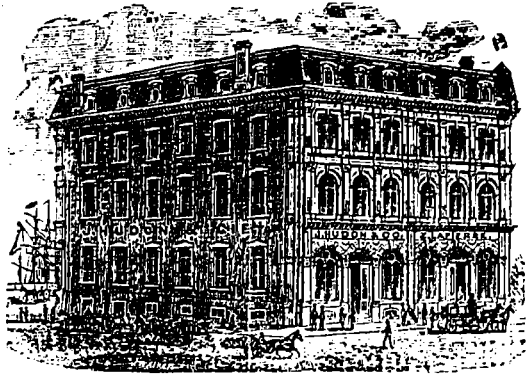
La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jeudis à 6.00 p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 143, Rue St. Jacques. C. J. BRYDGES
Directeur-Gérant

Montréal, 10 Janv. 1872.



J. HUDON & Cie

IMPORTATEURS

**D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS
EN GROS**

No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires

MONTREAL

J. HUDON,

CHAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

T. ST. GEORGE

98, Grande Rue St. Laurent, 98

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz à l'eau, de gazelliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers sûrs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières. Fournies à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent. Enseigne de LA GROSSE CAFETIERE ROUGE. 35

DEMENAGEMENT

J. HUDON & CIE. ont transporté leur magasin au No. 304 Rue St. Paul et No. 247 Rue des Commissaires où ils tiendront comme par le passé un assortiment complet et bien choisi d'épiceries, vins, liqueurs et provisions.

Ils profitent de cette occasion pour solliciter de leurs pratiques la continuation du patronage qui leur a toujours été si libéralement accordé. 28-12

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

L. A. LESIEUR

Entrepot d'Épiceries, Liqueurs
ETC, ETC, ETC

Marché Bonsecours

(ANCIEN MAGASIN DE LA RIVÉE)

Épicerie portés à domicile.
24 avril

29-29



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 17 mars 1873.

ENCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 15 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

ADOLPHE GERMAIN

AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTÉ RICHELIEU

RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales et de collections dans le District de Richelieu.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 22 Octobre 1872.

Distribuées.		MALLÉS.		Lévées	
A.	P. M.	ONTARIO.		A.	P. M.
8.50	11.00	Ottawa, p. chemin de fer (a)	6.00	6.15	
		Prov. nec d'Ontario. (a)	7.00	6.45	
		Rivière Ottawa par route	7.00		
QUEBEC.					
8.00		Québec-Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.....		6.00	
		Québec, p. chemin de fer.		7.00	
8.40		Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup.		7.00	
8.11		St. Rémi et Hemmingford		2.00	
10.00		St. Hyacinthe et Sherbrook	5.30	12.45	
		De St. Jean et Rouse's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer V.C.....		2.15	
10.00				2.15	
MALLÉS LOCALES					
11.00		Beauharnois (route).....	6.00		
11.00		Chambly (aussi 6 A. M. et St. Césaire).....		1.30	
11.00		Contrecoeur, Varonnes et Verchères.....		1.30	
11.00		Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30		
10.00	5.45	Lungtindon.....	6.00	2.00	
9.30	2.00	Luchino.....	6.00	2.00	
10.00		St. Lambert.....		2.00	
9.30	2.15	Laprairie.....	10.00	2.00	
11.00		Longueuil.....	5.00	1.30	
		N. Glasgow & St. Récollet	7.00		
		Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00	
8.30	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00	
		St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....		7.00	
	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....		7.00	
	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....		8.00	2.00
		Trois-Rivières par la Roche Nord.....		1.30	
8.00					
8.30		PROV. MARITIMES.			
		N-Brunswick et Isle P. E.		7.00	
		Halifax, N.-E.....		7.00	
		Les malles pour N.-New York sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis ultérieurs à partir du 23 Juil.		7.00	
ETATS-UNIS.					
		Boston et les États de la N.-York, Angleterre, excepté le Maine.	7.45	2.15	
8.09		New-York et les États du Sud.....		2.15	
8.09		Island Pond, Portland et le Maine.....		12.47	
8.09		États de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba....	7.00	6.45	
8.11					
INDÉS OCCIDENTALES.					
		Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.....			
		Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les jeudis P.M.		2.15	
		Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.			
GRANDE BRETAGNE,					
		Par la ligne Canadienne. Vendredi		7.00	
		Par la ligne W. & G. via			
		Par la ligne Cunard, Boston, Lundi		2.15	

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.
b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enrégistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.

Le Dimanche à 9.00 p. m.

R. C. JAMIESON & CIE.

Manufacturiers de
VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE de CHINE
Importateurs
HUILES, PEINTURES, COULEURS, THÉ-REBENTINES, &c., &c.

No. 2 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean
MONTREAL.

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 4 Juin 1873.

Nous avons donné dans notre dernier numéro les noms de plusieurs grandes maisons engagées dans le commerce de bois dans les Etats-Unis qui avaient suspendu paiement. Voici ce que nous avons appris sur cette affaire depuis notre dernière publication.

Les maisons, dont nous avons fait mention la semaine dernière, avaient formé une coalition de bonne heure l'été dernier, dans le but de commander le marché de bois à leur plus grand avantage, et pour atteindre leur but elles se virent obligées d'accaparer trois cent millions de pieds de bois qu'ils durent hiverner en forte partie. La gêne qui survint dans le marché monétaire, les taux élevés de fret sur les lacs et la saison tardive furent cause de nombreux embarras. C'est alors que M. S. W. Barnard, Page & Cie. et Dodge & Cie. invitèrent six des principaux banquiers, représentant environ un tiers ou la moitié de leurs créanciers en montant, à faire un examen de leurs livres. Le comité, après une enquête minutieuse, fit rapport que l'actif de ces maisons excédait largement leur passif, mais qu'en conséquence de la situation actuelle du marché de bois qui requerrait au moins dix-huit mois pour convertir la marchandise en argent, il avisait les créanciers de leur accorder un temps raisonnable pour convertir leur actif en argent.

Toutes les maisons qui ont suspendu paiement sont manufacturières et M. Richards est représenté comme le plus grand manufacturier d'épinette et de pruche du pays. La coalition s'occupait principalement de pin.

Dodge & Cie, prétendaient que le montant total du passif est d'environ \$3,900,000. La chute fut précipitée par la faillite de la maison Richards & Cie, de Sandy Hill, N. Y., il y a dix jours. Les membres de la coalition s'étaient entendus pour se protéger mutuellement, mais après avoir eu en main pendant plusieurs mois 300,000,000 de pieds de bois, cet engagement devenait difficile à maintenir et les billets de MM. Richards & Cie ayant été protestés, toute la coalition s'effondra.

La crue des eaux du mois de Mai a causé de grands dommages. Dans le St. Maurice les estacades ont été rompues et vingt à vingt-cinq milles billots ont été entraînés dans le St. Laurent. MM. Ritchie & Cie, la Compagnie Forestière du St. Maurice, MM. Benson Bennett & Cie et James Connolly ont éprouvés des pertes considérables.

M. Léandre Mothot a perdu sur la rivière Trois-Saumons environ 2,500 cordes de bois. MM. Louis Lapointe et Joseph Burke perdent aussi quelques milles billots d'épinette et une forte quantité de bois de corde.

La question de la récolte prochaine commence à attirer l'attention du commerce et des spéculateurs, dans les Etats-Unis principalement, où la perspective d'une forte récolte de maïs diminue de jour en jour. La saison est remarquablement retardée et le froid et la pluie se sont étendus généralement sur toute la contrée où le maïs se cultive principalement. Quoiqu'il y ait beaucoup de divergence d'opinion sur l'espace de maïs qui a été ensemencé, on est maintenant à peu près certain que l'éten-

due ne dépassera pas plus de la moitié de 1872. La saison est tout à fait défavorable. En admettant que l'espace ensemencé soit aussi considérable que l'an dernier, le rendement sera de beaucoup inférieur. Ce n'est pas seulement dans l'Illinois qu'on a eu à se plaindre du mauvais temps mais généralement dans tous les Etats où le maïs se cultive. Ces états ont fourni l'année dernière la quantité de maïs ci-dessous :

Etats.	Minots.
Michigan.....	19,987,000
Indiana.....	86,000,000
Illinois.....	217,600,000
Kansas.....	29,631,000
Wisconsin.....	21,150,000
Missouri.....	97,000,000
Iowa.....	101,180,000
Minnesota.....	8,000,000
Total.....	580,548,000

Les ventes publiques qui ont eu lieu depuis notre dernier bulletin ont été marquées par passablement d'entrain. A la vente pour le compte de la maison Ansel, on a vendu une grande quantité de cigares de manufacture allemande principalement.

A la vente tenue aux magasins de MM. Urquhart et Cie, la demande pour les fruits secs était particulièrement accentuée et le commerce de demi-gros et de détail a accaparé presque toute l'importation de cette maison. On trouvera les détails de cette dernière vente dans la revue des épiceries.

Il se fait actuellement une révolution dans le commerce des métaux que nous ne devons pas passer sous silence. Le télégraphe nous annonçait ces jours derniers, que les manufacturiers de feronneries de Wolverhampton, importaient des Etats-Unis le fer que ces états produisaient à meilleure condition qu'ils pouvaient se le procurer en Angleterre. Cela corrobore l'avancé que nous faisons dans un de nos précédents bulletins, qu'avant longtemps l'industrie métallurgique en Angleterre rencontrerait un rude compétiteur dans les Etats-Unis, où la production du fer pouvait se faire à des conditions aussi avantageuses qu'en Angleterre.

Farines.—Les affaires en farines ne s'améliorent pas. La demande se borne aux besoins du commerce local qui n'achète que pour remplir les commandes les plus urgentes. La spéculation a déserté le marché et les concessions des détenteurs ne peuvent réussir à réveiller la moindre transaction importante, tant il existe de divergence d'opinion entre vendeurs et acheteurs. Pour cotes à la clôture voir prix courant.

Blé.—Les transactions en blé sont peu importantes. On ne signale que le placement de quelques parties Haut-Canada pour la meunerie à \$1.32 par 60 lbs,

Maïs.—La difficulté que les expéditeurs éprouvent à obtenir du fret pour l'Europe est cause de l'absence d'affaires dans ce grain.

Pois.—La demande pour les pois est nulle ce n'est qu'avec beaucoup de difficulté et en se soumettant à faire des concessions que les détenteurs peuvent effectuer quelques placements.

Avoine.—Ce grain n'offre aucun changement

La demande se continue régulière aux cours de la semaine dernière.

Orge.—Nous n'avons pas connaissance de la moindre transaction en orge.

Stock de farines, céréales, etc., en magasin.

	2 Juin.	15 Mai.	15 Juin.
	1873	1873	1872
Blé, mts.....	254,608	66,099	177,120
Maïs.....	427,570	421,335	115,972
Pois.....	70,640	9,524	14,750
Avoine.....	11,709	37,154	56,176
Orge.....	4,000
Seigle.....	300
Farine, barils...	136,208	116,454	143,171
Do Seigle.....	110	187
Do d'Avoine....	1,795	225	2,150
Do Maïs.....	240	335	1,250

Comestibles.—Notre marché aux comestibles est depuis quelque temps dans le calme le plus complet possible. Nous n'avons pas le moindre changement à signaler.

Cuir.—Cette branche d'affaires n'offre aucun changement. La demande est presque nulle.

Chaussures.—Affaires régulières sans changement de prix.

Charbon.—Nous n'avons encore rien de bien nouveau à signaler dans ce combustible qui arrive très lentement sur notre place.

A la vente mensuelle de charbon qui a eu lieu à New-York le 29 dernier, 80,000 tonneaux ont été adjugés aux prix suivants qui démontrent une légère hausse sur les cours du mois dernier. Bloc \$4.30 à \$4.32½ ; à vapeur \$4.40 à \$4.45 ; à grille \$4.60 à \$4.62½ ; Egg \$4.82½ à \$4.85 ; à poêle \$4.40 à \$4.45. Les acheteurs étaient nombreux et les enchères étaient extrêmement actives.

Feronneries.—La condition du marché de feronneries n'offre aucun changement et nos remarques de la semaine dernière sont encore d'actualité.

Vente par enchère de marchandises de la Méditerranée et d'épicerie anglaises pour le compte de MM. A. Urquhart & Cie, à leurs magasins Rue St. Pierre, 29 mai 1873.

10 boîtes Macaroni Italien 11c ; 10 do do petit 10½c ; 20 do do roulé 10½ ; 10 do Vermicelle 11½c ; 15 barils soufre en poudre 3½c ; 5 sacs graine de canaris 3½c ; 5 do noisettes 9½c ; 39 do do 9½c ; 3 do do 9½c ; 20 do do 9c ; 10 do do de Barcelone 10c ; 30 do noix de Grenoble 7½c ; 15 do do 7½c ; 2 do amandes du Lauguedoc 12½c ; 39 do Tarragone 12½c ; 10 do do 12½c ; 7 do à la dame (Ivica) 9½c ; 5 do do d'Espagne 10½c ; 67 do do 9½c ; 20 do do coques dures 5½ ; 10 boîtes amandes écalées 18c ; 39 sacs noix du Brésil 7½c ; 2 do peanuts 4c ; 3 caisses figues Eleme 11c ; 10 do do 10½c ; 1 do do 10c ; 5 barils prunes 6c ; 20 do do 6½c ; 7 caisses gingembre confit \$7.00 ; 5 do do \$6.50 ; 125 boîtes raisin Sultan 10c ; 10 do do 9½c ; 125 do muscat (Loose Muscatel) \$1.67½ ; 139 do do \$1.65 ; 40 barils misin de Corinthe 5c ; 10 do do 5½c ; 63 do do 5½c ; 74 do 4½c ; 4 caisses réglisse 13½ ; 2 do do en boîtes 14½c ; 5 boîtes sucre candi blanc 15c ; 10 do do brun 14½c ; 20 do savon de Marseille 8c ; 50 do do 7½c ; 10 do do savon Italien 7½c ; 25 caisses huile d'olive bouteilles \$2.50 ; 20 do do ½ bout. \$3.65 ; 35 do do \$3.50 ; 10 do do \$3.55 ; 95 do do ½ bout. \$3.85 ; 20 do do Bacigalupi ½ bout. \$3.25 ; 100 do do \$3.20 ; 20 do do ½ bout. Possel \$3.80 ; 100 do do \$3.70 ;

10 do do $\frac{1}{2}$ bout. \$3.72 $\frac{1}{2}$; 10 do do \$3.70; 18 do huile de Florence \$5.50; 3 barils crème de tartre moulu 28 $\frac{1}{2}$ c; 10 caisses Vermouth \$3.80; 10 caisses sardines $\frac{1}{2}$ 15c; 10 do do 14c; 10 do do 14 $\frac{1}{2}$; 29 do do 23c; 30 do do 22c; 3 do do 22 $\frac{1}{2}$; 25 barils gingembre 17c; 16 do do Colombo 18c; 16 sacs poivre noir 17 $\frac{1}{2}$ c; 15 do do 18c; 2 do poivre blanc 36c; 5 do do 35c; 2 caisses canelle 21c; 2 sacs tapioca 8c; 4 do do 7 $\frac{1}{2}$ c; 10 do do perlé 8c; 7 sacs sagou perlé 5c; 2 do do 5 $\frac{1}{2}$ c; 7 do do 5 $\frac{1}{2}$ c; 5 do do 4 $\frac{1}{2}$ c; 2 caisses muscades No 1 90c; 1 do do 92 $\frac{1}{2}$; 2 do do 95c; 40 lbs macis \$1.25; 1 caisse macis \$1.25; Chicorée en boîtes 11c; 20 boîtes empois satin de Berger 10 $\frac{1}{2}$ c; 120 do do 11c; 3 do do de Riz 10 $\frac{1}{2}$; 3 boucauts montarde de Colman pots de 4 lbs 17c; 2 tierçons do do pots de 1 lbs 22 $\frac{1}{2}$; 56 boîtes chandelles de Belmont 12. 22c; 10 sacs anis 10c; 10 do do 10 $\frac{1}{2}$ c; 2 do do 10 $\frac{1}{2}$; 5 boucauts bleu de Cooney 6 $\frac{1}{2}$; 25 caisses boîtes de 14 lbs do do 6 $\frac{1}{2}$ c; 6 do do 6 $\frac{1}{2}$ c; 2 caisses bleu en billes Universal 12 $\frac{1}{2}$ c. 17 do do 17c; 2 caisses do do Royal Windsor 12 $\frac{1}{2}$ c; 10 douz. gelatine de Cox petite grandeur \$1.00; 15 do do moyenne do \$1.45; 10 do do pleine grandeur \$2.00; 10 barils salpêtre \$10; 2 do do \$10 $\frac{1}{2}$ c; 1 sac café Java 21 $\frac{1}{2}$ c; 15 barils marinades de Cross et Blackwell \$2.50; 15 do do do \$2.55; 5 caisses do Edward's \$1.80; 20 do do \$1.75; 25 do do Joyce \$1.80; 25 do do \$1.75; 60 do do \$1.72 $\frac{1}{2}$; 3 barils sauces Cross et Blackwell \$3.00; 8 do do $\frac{1}{2}$ bout. \$1.75; 5 caisses câpres \$1.60; 2 barils cirage Day et Martin \$1.70; 6 do do \$1.75; 2 do do \$2.50; 5 caisses champagne Bouché, Fils et Cie \$7.25; 5 do No 1 Green Seal \$9.00; 5 do do \$8.25; 5 do do No 2 \$6.50; 40 do do \$6.25; 10 sacs noisettes de Naples 9 $\frac{1}{2}$ c; 20 do do 8c; 5 do noix de Grenoble 7c; 10 do amandes Tarragone 12 $\frac{1}{2}$; 1 caisse figues 10c; 5 do gingembre confit \$6.00; 100 boîtes savon de Marseille 7 $\frac{1}{2}$ c; 5 futs huile d'olive \$1.02 $\frac{1}{2}$; 20 caisses huile d'olive Posel $\frac{1}{2}$ bout. \$3.25; 10 do do bout. \$2.50; 10 do do \$2.25; 5 futs sherry Valette 65c; 5 do porte de Tarragone 80c; 5 do do 77 $\frac{1}{2}$; 10 oct do 77 $\frac{1}{2}$ c; 20 futs sherry Hauries 92 $\frac{1}{2}$ c; 16 do do Rancio 70c; 8 do do Malvoisie 85c; 13 caisses Claret \$4.50; 10 do do \$2.50; 200 do do \$2.25; 15 quarts vinaigre de Bordeaux 42 $\frac{1}{2}$ c; 10 caisses eau de vie Hennessy \$7.55; 1 barrique do do \$2.10; 10 caisses do do Dubois Frères et Caignon \$6.00; 5 caisses do do Flaques \$7.00; 3 barriques genièvre DeKuyper \$1.45; 10 caisses rouges do do \$6.50; 19 caisses vertes do do \$3.60; 35 do do do \$3.55; 45 old tom de Booth \$5.40; 40 do do do \$5.35; 2 quarts bière de Bass \$2.60; 15 caisses porter de Blood \$2.15; 5 boucauts sucre raffiné écossais 2 $\frac{1}{2}$ c.

Revue du Marché de bois d'Albany.

Pour la semaine expirée, 27 Mai 1873.

Divers accidents arrivés aux Canaux retardent jusqu'à un certain point les arrivages du Nord et de l'Ouest. Néanmoins les recettes ont été assez considérables pour fournir un bon assortiment.

Les expéditions se font sur une grande échelle, mais nous n'avons eu connaissance d'aucune vente importante depuis notre dernier bulletin. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les prix. A New-York les affaires s'améliorent.

Les recettes de planches et voliges à Albany par la voie du canal Erie depuis l'ouverture de la navigation au 23 mai sont comme suit :

1873.....	1,313,700 pieds.
1872.....	894,000 "

Le fret sur le bois de Buffalo à Albany est plus bas : \$5.09 par M. pieds pour le pin et \$6.00 pour bois dur. Ces chiffres sont au-dessous de ceux de l'année dernière à pareille date. D'Oswego à Albany \$3.75 par M. pieds. Ce chiffre est de beaucoup plus élevé que l'année dernière.

Les cotes des clos sont comme suit :

Pin clair par 1000 M.....	\$58 00 à 60 00
do quatrième do	53 00 - 55 00
do choisi do	48 00 - 50 00
do bon pour boîtes par M....	28 00 - 30 00
do commun do do....	23 00 - 25 00
do lambrisage do....	53 00 - 55 00
do Madriers, 10 pcs. chaque.	42 - 46
do do do rebuts, do..	30 - 32
do Planches, 10 pcs. do..	28 - 32
do do do rebuts, do..	24 - 25
do do 16 pieds par M.	30 00 - 33 00
do do 12 pcs. 16 pieds, do.	32 00 - 34 00
do do 12 pcs. 13 do, do.	30 00 - 31 00
do do 1 $\frac{1}{2}$ pcs. (siding) do.	35 00 - 37 00
do do 1 $\frac{1}{2}$ pcs. choisi do.	45 00 - 48 00
do do 1 $\frac{1}{2}$ pcs. commun do.	25 00 - 27 00
do do 1 pc. do.	32 00 - 34 00
do do 1 pc. choisi do.	43 00 - 46 00
do do 1 pc. commun do.	24 00 - 26 00
Epinette, planches.....	- 18
do madriers 1 $\frac{1}{2}$ p. chaq.	- 23
do do 2 " "	- 36
do colombages 2x4 "	- 14
Pruche, planches "	16 - 17
do solives 4x6 "	35 - 37
do do 3x4 "	16 - 17
do colombages, 2x4 "	- 14
do madriers 2 pcs. "	32 - 34
Noyer noir bon par M.....	75 00 - 85 00
do $\frac{3}{4}$ pouces "	75 00 - 78 00
do $\frac{1}{2}$ " "	75 00 - 80 00
Sycamore 1 " "	33 00 - 35 00
do $\frac{3}{4}$ " "	30 00 - 32 00
Bois blanc pour chaises par M.	65 00 - 68 00
do 1 pouce et épais "	38 00 - 42 00
do $\frac{3}{4}$ " " "	30 00 - 40 00
Frêne bon "	38 00 - 42 00
do seconde qualité "	25 00 - 30 00
Cerisier bon "	60 00 - 70 00
do commun "	25 00 - 30 00

Merisier par M.....	25 00 - 30 00
Hêtre "	22 00 - 25 00
Tilleul "	22 00 - 30 00
Noyer tendre"	40 00 - 45 00
Erable "	25 00 - 40 00
Maronnier "	40 00 - 45 00
Bardeaux de pin blanchi p. M.	8 00 - 8 25
do do 2e qualité "	6 00 - 7 00
do do extra sclés "	6 00 - 6 25
do do clair et sclés "	4 50 - 5 00
Bardeaux de pin 3e qualité "	2 50 - 3 00
do cèdre xxx "	- 5 00
do do mêlé "	4 00 - 5 00
do do No. 1 "	- 3 00
do pruche "	4 00 - 3 25
Lattes, pruche "	- 2 25
do épinette et pin "	2 50 - 2 75

LONGUEUIL.

Nous attirons l'attention des capitalistes sur la vente de propriétés qui doit avoir lieu samedi prochain à Longueuil. Il y a un an, environ, MM. John Molson, W. Notman, W. Thomas et Ovide Dufresne achetaient de M. Hurteau une magnifique terre attenante au village de Longueuil et qui mesure 103 arpents en superficie. A la suggestion de M. Dufresne ils résolurent de la diviser en lots à bâtir et de l'offrir en vente par encan public.

L'idée était excellente. Longueuil est un des villages les mieux situés pour y établir des résidences d'été. Bâti en face de la ville avec laquelle il est en relations constantes au moyen de bateaux à vapeur en été et de diligences en hiver, il offre tous les avantages désirables. Plusieurs de nos riches citoyens y ont fixé leur résidence.

Les terrains qui seront offerts en vente samedi sont situés dans la meilleure localité possible. Ils font partie du village et les propriétaires l'ont fait diviser en lots numérotés par ordre. Les rues et avenues sont tracées et clôturées.

La propriété forme un rectangle dont la base d'une largeur de cinq arpents, s'appuie sur le fleuve, tandis que l'autre extrémité aboutit au chemin de Chantilly, distance de vingt arpents. Les propriétaires ont réservé le terrain de deux magnifiques parcs, dont l'un surtout, le Parc de la Reine, est très bien boisé. Un cours d'eau l'arrose dans toute sa longueur et peut être utilisé pour le jardin et pour les travaux d'embellissement. La corporation du village s'est engagée à dépenser en améliorations locales tout le produit des taxes qui seront prélevées dans cette localité d'ici à dix ans.

On voit que ces lots ne manqueront point d'augmenter considérablement en valeur et qu'ils constituent un très bon placement, même comme spéculation.

Sur une gracieuse invitation des propriétaires, nous avons eu le plaisir de visiter lundi et de voir par nous-même, les avantages qu'offre cette propriété. Nous sommes partis décidés à acquérir un lot pour le moins. Nous disons à tous :—*faites de même.*

Le bateau à vapeur *Montarville* partira du quai du *Laprairie* à midi et transportera

Vente par enchère de thés noirs et verts, thés Japonais aux magasins de MM. D. Torrance et Cie., 30 mai 1873, J. Leeming, commissaire priseur.

Teankay.—20 boîtes Moyune 24 $\frac{1}{2}$; 15 do do 22 $\frac{1}{2}$ c; 20 do Nankin Moyune 20 $\frac{1}{2}$ c; 12 do do 20 $\frac{1}{2}$ c; 7 do do 22 $\frac{1}{2}$; 16 do do 18c.

Hyson.—27 boîtes Nankin Moyune choix 37 $\frac{1}{2}$ c; 25 do ex fino do 25c; 10 do do 26c; 13 do do 37 $\frac{1}{2}$ c; 9 do do 28 $\frac{1}{2}$ c; 12 do do superfin 37c.

Impérial.—29 boîtes choix nouvelle récolte N. Moyune 67c; 26 do do 48c; 21 do do 38c;

gratuitement les personnes qui se proposent d'assister à la vente. Le lunch sera servi à une heure.

Une dépêche de Buckingham mande que les estacades de MM. McLaren et Cie., et de Lemoine et Cie., placées sur la rivière du Lièvre, ont été brisées cet avant-midi, et que 30,000 billots environ ont sauté les rapides. La secousse a été si violente que les vitres des maisons dans tout le village, ont volé en éclats. La population entière s'est portée sur le bord de la rivière dans le voisinage des Chutes.

Une grande excitation règne parmi les commerçants de bois, et en général, parmi les personnes qui s'intéressent au commerce du bois.

Nous lisons dans le *Constitutionnel* d'hier :

Le commerce de bois ne s'annonce pas, ce printemps, sous des dehors aussi engageants que l'an dernier. Les pertes occasionnées dans les différentes rivières par la rupture des estacades ont créé un malaise qui se fera sentir tout l'été. Dans l'Ottawa et dans les autres rivières de la province de Québec on a subi à peu près le même sort que dans le St. Maurice. Dans le Michigan et le Wisconsin, l'exploitation du bois a beaucoup ralenti et ces états ordinairement si productifs ne fourniront que peu de chose à l'exportation. Dans la province d'Ontario pourtant on dit que tout a bien été cette année et que la Baie Georgienne, le lac Huron et le lac Supérieur vont fournir du bois en abondance.

Quoiqu'il en soit, il est certain que les désastres de ce printemps ne sont pas encore suffisamment connus et l'on peut s'attendre à d'autres fluctuations.

Dans le St. Maurice nous manquons encore de renseignements sur plusieurs tributaires. Nous ne savons rien du Vermillon, de la Rivière Flamand, du haut de la Matawin, de la Wessonneau et même d'une partie de la Mékinac. Nos informations se bornent toujours au St. Maurice même, et sur cette rivière, les ravages sont immenses. Presque tous les travaux exécutés par le gouvernement depuis vingt ans ont été emportés par la rapidité du courant.

Les estacades de la Tuque sont rompues, brisées et en grande partie emportées. Les travaux commencés à la chaussée des Piles ont été notablement endommagés. Les estacades de la Grand'Mère sont à la dérive. La Glissoire de Shawenigan a tenu bon, mais la *dun* à côté de la glissoire a été démolie, et les estacades ont été emportées. Les estacades de Pile aux Tourtes n'ont pas été emportées, mais elles ont été enfoncées sous l'eau et ne servaient plus du tout à retenir les billots. Aux Grès les estacades ont été rompues, les glissoires emportées, le mur de revêtement auprès des scieries mis en pièces, et le moulin neuf démoli de fond en comble et transporté dans nos estacades, à l'embouchure du St. Maurice, où l'on retrouve les morceaux disparus à côté des booms de la Gabelle.

À l'embouchure de la Rivière nous avons déjà fait connaître l'étendue des dommages. Les estacades du Passage et les estacades en bas des Ponts ont été rompues, à trois ou quatre reprises différentes, néanmoins la masse des billots a toujours tenu ferme dans les deux chevaux et aujourd'hui, l'on calcule qu'il y a à peu près 200,000 billots en sûreté. Les ruptures des estacades ont été recommandées, samedi.

Tous ces travaux du gouvernement ainsi détruits ou endommagés vont nécessiter des réparations immédiates ou une reconstruction prochaine. La perte est énorme pour le gouvernement, c'est-à-dire qu'elle s'élève à près de \$100,000.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la *City Bank* a eu lieu lundi en cette ville. L'état soumis indique que les profits se sont élevés à \$139,713.57, sur lesquelles il a été payé un dividende au taux de 6 p 100, formant un total de \$72,000.00. \$25,000 ont été placés au fonds de réserve, qui s'élève maintenant

à \$67,713.51. M. Workman ayant décliné la présidence pour l'année prochaine, Sir Francis Hincks a été élu président et M. Workman, vice-président de cette institution.

Le bureau se compose de Sir Francis Hincks, de MM. A. M. Delisle, John Grant, Robert Mont, W. W. O'Gilvie, E. J. Reekie et W. Workman.

Vente de Propriétés

A
LONGUEUIL

SAMEDI, LE 7 JUIN 1873

Le nouveau bateau-à-vapeur *MONTARVILLE* a été engagé pour ce jour-là et traversera gratis les personnes qui se proposent d'assister à la vente. Il partira du Quai Laprairie à MIDI et à UNE heure précise, et ramènera les passagers par un ou deux voyages après la vente.

Les personnes qui partiront par le voyage de MIDI pourront prendre part à temps à un LUNCHE, qui sera donné à Longueuil.

30 mai.

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de

JOHN PATERSON, tant individuellement, que comme l'un des associés de la société qui a existé sous le nom de "Paterson et Wurtele",
FAILLI.

Les créanciers du failli sus-nommé sont requis de se réunir à mon Bureau, No. 5, Rue St. Sacrement, à Montréal, le 16 JUIN prochain, à TROIS heures de l'après-midi, pour nommer des inspecteurs, ordonner la faillite et pour le règlement des affaires de la faillite en général.

Le failli est par le présent notifié d'assister à la dite assemblée.

G. H. DUMESNIL,

Syndic.

Montréal 30 mai 1873.

34 35

On demande

Un ASSOCIÉ actif avec quelque capital pour la fabrication de REMÈDES patentés qui ont déjà un grand débit.

S'adresser personnellement ou par lettre franco aux Rédacteurs du *Négociant Canadien*.
17 avril

COMPAGNIE DU SUCRE DE BETTERAVES

Compagnie à Fonds Social, limitée, à incorporer.

CAPITAL SOCIAL — — — — — \$300,000

DIVISÉ EN PARTS DE \$50 CHACUNE

PREMIERE EMISSION — — — — — \$30,000

BUREAU PROVISOIRE:

MM. G. H. JOLY, M. P., Président du Conseil d'Agriculture, Québec
ANDREW ALLAN, écuyer, Montréal
JUGE COURSOL, Montréal
Hon. H. STARNES, Conseiller Législatif, Montréal
ALPH. BOYER, M. P., St. Lambert
P. B. BENOIT, M. P., St. Hubert
I. R. THIBAUDEAU, écuyer, Montréal
AMABLE JODOIN, écuyer, Montréal
SIMEON LESAGE, Asst.-Comm. au Dépt. d'Agriculture, Québec.

Directeur-Gérant des Sucreries et Travaux Agricoles,

EMILE BONNEMENT.

Par un vote du 13 Mai 1873, le Parlement Fédéral a décidé que les sucres de betteraves fabriqués en Canada seraient exempts de tous droits pendant DIX ANS: ce qui constitue en sa faveur.

UNE PROTECTION DE 40 POUR CENT

Les Premiers souscripteurs auront le privilège de prendre s'ils le veulent et au prorata de leurs actions, le solde du capital à appeler au fur et à mesure qu'il sera créé de nouvelles sucreries dans les comtés où les cultivateurs s'engageront envers la Compagnie à fournir une quantité déterminée de betteraves.

On souscrit chez

MM. DUNN DAVIS & Cie.,

No. 117, Rue St. François-Xavier, Montréal.

Des Listes de souscriptions sont déposées au bureau du "Négociant Canadien"

Montréal, 4 juin 1873.



PENITENCIER
DE
ST. VINCENT DE PAUL.

29 Mai 1873.

Des SOUMISSIONS cachetées seront reçues par le soussigné, à son Bureau jusqu'à 6 heures P. M., le 10 JUIN prochain, pour :

150 CORDES DE BOIS DE CHAUFFAGE, consistant en MERISIER et ERABLE en égales proportions, d'une qualité saine, de la coupe de cette année, sans bûches ni rondins et de la longueur de 3 pieds et demi d'une pointe à la coupe, à être livré dans la cour du Pénitencier, le ou avant le 25 Juin prochain.

AUSSI POUR

60 TONNES DE CHARBON MOU de la Nouvelle-Ecosse, et

30 TONNES DE CHARBON DUR (intérêt) à être livré dans une cour à Montréal, ou sur le Quai du Pénitencier à St. Vincent de Paul, le ou avant le 25 JUIN prochain.

F. Z. TASSÉ,
P. P. St. Vl.-P., P. Q.

GRANDE VENTE

DE

LOTS A BATIR
A
LONGUEUIL

Le soussigné sur avis de MM. JOHN MOISON, F. WOLFERSTAN THOMAS, Wm NOTMAN, OVIDE DUFRESNE, vendra, sur les lieux, à LONGUEUIL,

SAMEDI, 7 JUIN courant

295 LOTS A BATIR, chacun de 60 pieds de front sur diverses profondeurs d'alignement depuis 125 à 225 pieds faisant face à la Rivière et aux Avenues.

Cette propriété comprenant en tout 103 arpents, magnifiquement boisée et traversée par un ruisseau sinueux offre un placement très avantageux aux spéculateurs, deux parcs naturels chacun d'environ 4 arpents en superficie, remplis d'arbres à l'ombrière magnifique et réservés pour l'usage des acheteurs.

Longueuil est l'un des sites les plus agréables et les plus populaires qui avoisinent la ville.

Les RUES et les AVENUES (comme l'indique le plan) sont d'une largeur de 69 pieds et sont tracées avec clôture.

Les vapeurs arrivent toutes les demi-heures depuis 5 A. M. jusqu'à 9 heures P. M., avec des omnibus qui se rendent à leur arrivée et à leur départ.

En hiver le service de transport est présidé par la Compagnie d'Omnibus et de Sleighs non couverts qui se rendent au Bureau de Poste et au Carré Victoria, toutes les heures donnant ainsi à ceux qui désirent passer l'hiver à Longueuil, un accès à la ville fréquent et facile.

Le quart seulement en argent en comptant : la balance à la fin de 5 ou 10 ans au désir des acheteurs avec intérêt à 7 pour cent.

Des plans peuvent être obtenus sur demande.

Vente sur les lieux (immédiatement après le goûter) à UNE HEURE, SAMEDI, 7 JUIN.

JOHN J. ARNTON,
Espaceur.



PENITENCIER

DE

ST. VINCENT DE PAUL

30 mai 1873.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues par le soussigné, jusqu'à 6 heures P. M., le 11 JUIN prochain pour :

Bois pour Tail.

10	Pièces de pin	39.0	long	14	x	8	Le lot sain, exempt de gros nœuds et de merisiers morts.
20	"	21.0	"	11	x	8	
12	"	18.0	"	11	x	8	
20	"	12.0	"	8	x	6	
20	"	8.0	"	8	x	6	
20	"	4.0	"	8	x	4	
27	"	6.0	"	6	x	4	
32	"	4.0	"	12	x	8	
40	"	27.0	"	10	x	5	
8	"	20.0	"	10	x	5	
120	"	35.6	"	6	x	3	Le tout en bon état.
5	"	27.0	"	15	x	2	

12,000 pds. b. m. 1 1/2 planches minces emboutées.

Fenêtres, Cadres et Chassis à coulisses.

120	pièces de pin	13.0	long	6	x	3	Le tout en bon état.
120	"	"	"	10	x	1	
120	"	"	"	8	x	1 1/2	
120	"	"	"	6	x	1 1/2	
75	"	"	"	12	x	3	
50	"	"	"	12	x	4	

5,000 pieds b. m. 2 1/2 planches de pin claire de nœuds, 12 p- de longueur, 6.3 x 12 de largeur.

Echafaudages de centres.

5000 pieds b. m. 3" corps bois de commerce 10 ou 12 de largeur.

5000	pieds b. m. 2"	"	"	"
5000	"	1 1/2"	"	"
5000	"	1"	"	"

100 poteaux à échafaudage pas moins de 45 pieds de long.

Galerics, Portes, etc.

5000	pieds b. m. 2"	planche de chêne.
1500	"	1 1/2" " "
25	pièces	4 " " 12.0 de long 10 de large.

Tout ce bois devra être livré au quai du Pénitencier de St. Vincent de Paul, le 25 Juin prochain.

F. Z. TASSÉ,
Préfet.

NAZAIRE TURCOTTE

IMPORTATEUR

D'Épicerie et de Denrées Coloniales, Vins, Spiritueux

Etc., Etc., Etc.

QUAI DE HUNT

BASSE VILLE

QUEBEC

8 mai

31 31

S. CLOUTIER,

ÉPICIER,

Marchand de Vins et Liqueurs,

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 29,—Rue St. Joseph,—No. 29,

MONTREAL.

30 70

SPIRITUEUX DOMESTIQUES

200 Tonnes } Whisky 50 O. P.
500 Barils } Whisky de Seigle,
300 do

En lots convenables aux acheteurs

EN VENTE PAR

MORIN & CIE.,

10, Rue St. Nicholas.

132, RUE ST. JOSEPH

A mi-chemin entre la Rue McGill et le Carré Chaiboillez.

C. A. DEPOCAS

Épicerie, Provisions, Vins, Liqueurs, &c

EN GROS ET EN DETAIL.

MONTREAL.

30-30

\$5 A \$20 PAR JOUR

On DEMANDE des AGENTS dans toutes les classes de la société qui désirent travailler, de l'un ou de l'autre sexe. Jeunes ou vieux pourront faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs moments de loisir ou en consacrant entièrement leur temps à notre service que dans n'importe quelle autre occupation. Pour les particularités qui seront fournies gratis, s'adresser à

G. STINSON & CIE.,

Portland, Maine.

31-31

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

FRANÇOIS FABIEN FERLAND et de Dame SOPHIE FERLAND,

FAILLIE.

Je Soussigné, GEORGE HYACINTHE DUMESNIL, de la Cité de Montréal, ai été nommé Syndic dans ces affaires.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon bureau No. 5, Rue St. Sacrement, sous un mois, et sont par le présent notifiés de s'y réunir le 30 JUIN prochain, à DIX heures A. M. pour l'examen de la Faillite et l'arrangement des affaires de la faillite en général.

Les faillies sont par le présent notifiés d'assister à la dite assemblée.

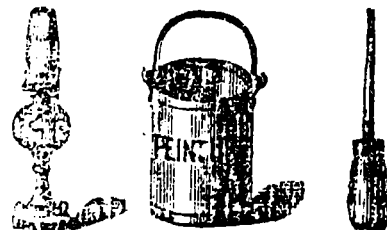
G. H. DUMESNIL,

Syndic Officiel.

Montréal, 26 mai 1873.

34-35

ÉTABLI EN 1860



J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR

PEINTURES de TOUTES COULEURS

HUILES, VERNIS,

VITRES A VITRES MASTIC

LAMPES CHEMINÉES PINCEAUX

COLTAR ETOUPE

Etc., Etc.

VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR

TAILLÉES A DEMANDR.

BEUETTES POUR TEINDRES, &c.

Soul Agent pour la Puissance du Canada de la Grande Pénitence de Dessors pour Esieux.

No. 259, Rue St. Paul, Montréal

Enseigne de la LAMPE, PINCEAU et BARIL de Peinture,

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 5 JUIN 1873.

Association des Courtiers de Marchandises.

Nous sommes heureux de voir que les courtiers de Marchandises de cette ville se réveillent enfin pour mettre un terme aux nombreux abus dont ils sont journellement victimes. Le mal en est arrivé au point que le commerce entier souffre de l'état actuel des choses, et les courtiers plus maltraités que qui que ce soit, après s'être vainement adressés aux autorités municipales pour obtenir la protection qu'ils réclamaient depuis des années et qu'ils payaient pourtant chèrement, ont décidé de former une association dans le but de mettre un terme aux abus, de mieux régler les rapports entre vendeurs et acheteurs et d'occuper la position que leurs confrères occupent dans les Etats-Unis et en Europe. Nous donnons ci-dessous le compte-rendu de la première assemblée qui a eu lieu.

A une assemblée des courtiers de marchandises tenue dans une des salles de la Halle aux blés le 29 mai, dans le but de prendre en considération les moyens de mettre fin aux abus qui existent dans les rapports entre marchands et courtiers :

M. L. E. Morin fut appelé à la présidence et M. T. B. Warren fut prié d'agir comme secrétaire.

Le président en expliquant le but de l'assemblée fit voir les injustices dont les courtiers étaient victimes et la position humiliante dans laquelle la profession était tombée faute d'organisation. Il fit voir aussi la position qu'occupent les courtiers en Europe et aux Etats-Unis où la profession de courtier est tenue en estime, tandis qu'ici, le niveau baisse d'année en année. Il termina ses remarques en appelant l'attention de l'assemblée sur ce qui eut lieu à New-York dans des circonstances à peu près analogues et il invita les personnes présentes à faire connaître franchement et hautement leurs idées sur la question qui les avait réunis.

Après quelques remarques de MM. Gordon, Smith, Noad, Dawes, Warren, Stroud et autres.

M. W. D. Stroud secondé par M. J. S. Noad proposa :

Qu'une association de Courtiers soit formée et qu'un comité composé du président, de MM. Gordon, Charlebois, Stanway, Goodhugh, Smith, Stroud et Noad avec pouvoir d'ajouter, soit chargé de

préparer une constitution et des règlements et que le comité fasse rapport à la prochaine assemblée qui aura lieu jeudi prochain le 5 courant. Adoptée unanimement.

Après un vote de remerciement au président, l'assemblée fut ajournée à jeudi à 3 heures P. M.

Nous espérons que les courtiers se feront un devoir d'assister en foule à cette assemblée pour prendre en considération la constitution et les règlements qui seront alors soumis.

Sucre de Betterave.

Enfin nous sommes en mesure d'annoncer que le mouvement commencé il y a dix huit mois par M. Emile Bonnement, dans le but d'arriver à fonder une manufacture de sucre de betterave, est sur le point de réussir parfaitement. Tous les obstacles qui l'ont retardé sont écartés, les garanties que les plus difficiles pouvaient exiger, sont données, et il ne dépend plus que de nous de doter notre pays d'une industrie importante et qui contribuera puissamment au développement de ses ressources.

Nous avons plus d'une fois admiré l'énergique tenacité de M. Bonnement et sa détermination invincible de réussir coûte que coûte. Nous l'avons vu aux prises avec les difficultés les plus formidables, l'apathie, la défiance et la crainte que nos citoyens déploient à l'égard de toute entreprise nouvelle. Arrivé ici complètement étranger, il lui a fallu entrer en rapports avec le gouvernement, avec les journalistes, avec les capitalistes, faire savoir au public l'objet de son voyage, lui expliquer son but, ses moyens, démontrer la certitude du succès, réveiller l'attention et décider les capitaux à tenter l'entreprise. Il y avait là de quoi faire reculer les plus intrépides. Cependant M. Bonnement ne se découragea pas et sa persévérance fut récompensée par la reconnaissance que tout le monde fit de l'excellence de son projet et la disposition que l'on témoigna de toutes parts à lui prêter plein concours.

Le Conseil d'Agriculture de la province de Québec fut le premier à prendre une action décisive. Il passa des résolutions par lesquelles il approuvait le projet de M. Bonnement et il résolut de demander au Parlement fédéral une exemption de droits pour dix ans en faveur du sucre de betterave fabriqué dans le pays.

A la suite de cette décision, M. Bonnement se rendit dans la capitale et il obtint le concours d'un grand nombre de mem-

bres des deux côtés de la Chambre, qui non-seulement s'engagèrent à voter en faveur de cette exemption, mais encore qui souscrivirent au fonds-capital de la compagnie qui allait être formée.

Après une discussion approfondie, la Chambre des Communes accorda unanimement la garantie demandée et qui équivaut à une protection de 40 p 100.

Après avoir obtenu tous ces avantages M. Bonnement songea à former sa compagnie. Les capitalistes du plus grand crédit se joignirent à lui.

Il suffit de nommer ici MM. Andrew Allan, Alph. Boyer, le juge Coursol, Rankin, Thibaudeau, Jodoin, Joly, Starnes, Benoit, Lesage comme formant le bureau de direction pour comprendre que les intérêts des actionnaires ne sauraient se trouver dans des mains plus sûres ni plus habiles.

Considérée sous un autre point de vue, il n'est pas douteux que l'entreprise ne réussisse. Le sol de la province de Québec est parfaitement adapté à la culture de la betterave. Cette plante croît vite et mûrit en peu de mois, en sorte qu'il n'y a pas de danger qu'elle souffre des froids hâtifs de nos automnes. La production ne peut avoir d'autre limite que celles de la volonté de nos agriculteurs et de la demande. Or, comme il n'est pas douteux que le sucre de betterave ne soit appelé à remplacer dans une grande mesure celui que nous importons des colonies au taux de plus de 80,000,000 de lbs par année, il suit que la demande ne fera qu'augmenter de jour en jour, au grand avantage de notre agriculture.

La fabrication sera donc à la fois profitable et économique, et nous ne doutons nullement que les actionnaires ne rejoignent de beaux intérêts pour leurs placements.

Au point de vue de l'intérêt public, nous croyons que M. Bonnement rend à la province un grand service en la dotant d'une industrie nouvelle et importante. Depuis longtemps nous demandons à nos compatriotes de tourner leur attention de ce côté, d'implanter ici des institutions solides et qui donnent du travail à leurs enfants, de chercher dans l'industrie l'avenir de leur patrie, sa richesse et son influence. Une excellente occasion se présente qui offre à la fois toutes les garanties d'être profitable, et il nous semble qu'il y va de leur honneur de ne la point laisser échapper.

Des livres de souscriptions sont ouverts chez MM. Dunn Davis et Cie., courtiers, 117 rue St. François-Xavier,

Le chemin de fer de la rive nord.

Il y a quelques six mois nous disions que peu d'entreprises publiques ont eu un sort aussi accidenté que celui du chemin de fer de la rive nord.

Cette entreprise, qui est d'une incontestable nécessité, est sur le tapis depuis plus de vingt ans. Les travaux ont été commencés puis abandonnés, repris et abandonnés de nouveau. Tous les efforts tentés jusqu'ici pour disposer des bons de la compagnie sur le marché monétaire d'Europe ont échoué. Ce chemin a servi tour à tour d'instrument politique et de piédestal à quelques hommes sincères et bien disposés sans doute, mais qui ne pouvaient en faire ce qu'elle n'aurait jamais du cesser d'être : une affaire commerciale et industrielle.

Il y a quelques dix-huit mois, les choses parurent prendre une tournure plus favorable. Le président avait réussi à trouver des entrepreneurs et à passer un contrat qui paraissait assurer le succès de l'entreprise. Malheureusement MM. Keith et Smith, les entrepreneurs, n'avaient pas les fonds nécessaires et il leur fallut recourir aux capitalistes de Londres pour obtenir soit un emprunt garanti par les bons portant hypothèque sur le chemin et les terres de la compagnie, soit les ressources nécessaires par la vente même de ces bons. Le général Seymour, ingénieur-en-chef, en compagnie de deux des entrepreneurs, tenta l'une et l'autre alternative. Ils passèrent plusieurs mois à Londres et ils réussirent enfin à obtenir une offre de capitalistes d'avancer les fonds nécessaires aux conditions suivantes :

Le coût total de la construction et de l'équipement du chemin est évalué, en chiffres ronds, à \$5,000,000. La ville de Québec et les autres municipalités commenceraient par payer le million et quart d'actions qu'elles ont prises dans le stock de la compagnie. Un syndicat de capitalistes avancerait trois millions, formant un total de quatre millions et quart, tandis que les entrepreneurs fourniraient le reste.

Pour garantir ces trois millions, la compagnie livrerait au syndicat six millions de ses bons, dont il disposerait quand, de la manière et aux conditions qu'il jugerait convenable, en outre de trois millions de stock payé pour lui assurer le contrôle de l'entreprise.

Telle est, dans toute sa crudité la proposition des capitalistes anglais. Elle équivaut à donner une valeur de neuf millions pour trois et à livrer le contrôle absolu d'une entreprise pour laquelle le peuple

de Québec s'impose de si grands sacrifices.

Nous ne pouvons croire que cette proposition sera acceptée. Elle est tout simplement exorbitante. Il doit être facile de trouver ici d'autres ressources et fallut-il émettre le stock et les bons à 50 p 100, de trouver à les placer soit en Canada soit aux Etats-Unis.

En examinant les journaux de Québec, nous voyons que l'*Evénement* demande l'acceptation de ces conditions; le *Journal* penche du même côté; l'opposition du *Courrier du Canada* est décidée, tandis que le *Canadien* ne s'est pas encore prononcé.

Disons de suite que l'acceptation des propositions des capitalistes anglais par le bureau de direction de la compagnie ne réglerait pas la question.

Il resterait à obtenir la sanction de la législature de Québec et nous doutons beaucoup qu'elle consente jamais à livrer le précieux octroi de terre à une compagnie qui n'aurait aucun intérêt dans le pays autre que celui de l'exploiter dans son intérêt exclusif.

Réellement, plus nous y réfléchissons et plus les propositions soumises nous paraissent inacceptables.

Le lecteur trouvera des renseignements intéressants dans l'article suivant que nous extrayons du *Journal de Québec* :

Nous donnons une analyse des portions importantes du rapport du général Seymour. Dans ce rapport se trouve une lettre de MM. Dunlap et Smith, deux des entrepreneurs, à la compagnie du chemin de fer de la Rive Nord. Dans cette lettre ces Messieurs déclarent qu'ils n'ont pu réussir à placer les bons sur la base de leur contrat et qu'ils ont fait, à Londres, un arrangement conditionnel qui, s'il est approuvé par la compagnie, leur permettra d'obtenir assez d'argent pour faire le chemin et le terminer en 1874.

Ils attribuent leur premier insuccès à l'état du marché monétaire européen et à la hausse du taux de l'escompte dans toutes les banques de l'ancien monde; à l'opposition violente du Grand-Tronc; à la nouvelle publiée dans les journaux que la souscription de la cité de Québec avait été mise sous restriction [enjoined] et que la cité n'émettrait pas ses bons; à la défectuosité de l'octroi des 2 millions de terre, causée par les licences antérieurement accordées sur ces terrains; à l'insuffisance de la souscription personnelle qui, ne représentant presque rien pécuniairement, aurait, cependant, le contrôle de l'entreprise, tandis que les possesseurs de bons, qui devraient fournir tout l'argent, n'auraient, eux, aucun contrôle sur la direction et la conservation d'une propriété, sur la valeur de laquelle ils auraient à dépendre pour l'intérêt et le principal de leur argent.

MM. Smith et Dunlap nous informent que l'impression, relativement à la bonne

volonté de la Corporation à remplir ses obligations, est changée pour le mieux; mais que celle qui a rapport à l'octroi de terres restera la même, tant que le gouvernement n'aura pas donné à la compagnie les terres promises par l'acte de la Législature.

Tout cela, cependant, ne sera pas un obstacle insurmontable, si la compagnie accorde aux acheteurs de bons un montant d'actions qui leur permette de contrôler l'entreprise. Ce montant, pour atteindre son but, devra être de trois millions et un peu plus, puisque le capital nominal des actions de la compagnie est de six millions de piastres.

Les entrepreneurs nous disent qu'il a toujours été compris que la souscription de Québec était un don; cependant, la corporation a cru sage de se faire représenter par quatre délégués dans la direction du chemin. Le gouvernement a adopté le même principe pour les terres qu'il a données, et les capitalistes demandent, en justice, qu'on le leur applique.

D'après le rapport même du général Seymour, les négociations relatives à cette proposition étaient en progrès à son départ de Londres, et il n'a aucun doute qu'elles ne réussissent si la compagnie consent à la modification du contrat que nous venons de mentionner.

L'ingénieur en chef nous dit qu'avant de laisser Québec, il avait préparé une évaluation du coût probable du chemin, donnant pour

La ligne principale.....	\$4,000,000
La succursale des Piles.....	666,666

En tout..... \$4,666,666

A la demande de MM. Robert Benson et Cie., ses profils, plans et évaluations furent soumis aux célèbres ingénieurs, Sir Charles Fox et Fils, qui firent l'évaluation suivante :

Ligne principale.....	\$4,255,880
Chemin des Piles.....	705,678

En tout..... \$4,961,558 ou \$5,000,000 en chiffres ronds.

Les causes principales de cette différence, dans ces deux évaluations, sont l'augmentation du prix du fer et celle de la dépense nécessaire pour terminer le chemin en 1874.

On formerait, à Londres, un syndicat qui représenterait un capital de trois millions de piastres.

Les entrepreneurs prendraient la souscription de Québec au pair et fourniraient la balance pour compléter le chemin. La voie serait posée entre Québec et Montréal, de manière à permettre l'opération du chemin de bonne heure, autant que praticable, en 1874. Les bons de la compagnie [\$6,000,000] seraient tenus par le fidé-commissaire en garantie pour l'argent avancé par le syndicat jusqu'à ce qu'ils fussent vendus, et à l'achèvement du chemin, le produit de ces bons serait employé au remboursement de l'argent avancé, avec 10 par cent d'intérêt, et la balance serait également divisée entre le syndicat et les entrepreneurs.

Lorsque les bons seront vendus, la com-

pagne ou les entrepreneurs devront déposer entre les mains du fidé-commissaire le montant nécessaire pour payer une année d'intérêt.

La Compagnie devra accorder un bonus additionnel de trois millions de piastres de son capital-actions, lesquelles seront mises à la disposition du syndicat et des acheteurs de bons.

Le général Seymour est d'opinion que si la compagnie accorde ces trois millions d'actions, le chemin sera ouvert au commerce, le 1er septembre 1874.

Les entrepreneurs donnent les chiffres suivants comme base de leurs négociations en Europe :

\$6,000,000 bons, produit net.....	\$4,800,000
1,000,000 bons, cités de Québec.....	900,000
Avoir total.....	\$5,700,000
Coût probable du chemin \$5,000,000	
Intérêt sur le capital.....	200,000
	\$5,200,000

Laisant pour le profit, 500,000
Dont la moitié pour les entrepreneurs..... 250,000

Le général Seymour termine son long et excessivement habile rapport en répondant aux accusations portées contre le contrat du chemin de la Rive Nord par des journaux de Montréal. Les calculs de M. Legge sont fondés sur une base d'argent, tandis que ceux de l'ingénieur de la Rive Nord le sont sur des valeurs incertaines.

Le rapport de M. Legge ne repose ni sur aucune exploration de la route ni sur la connaissance des difficultés de construction. Les calculs qui lui font donner \$20,000 par mille ne sont donc qu'un à peu près.

Les calculs de l'ingénieur du chemin de fer de la Rive Nord pour de l'argent comptant donnent \$4,666,666 pour tout le chemin, 185 milles, ou, en moyenne, \$25,225 par mille. Ces calculs ont été soumis à Sir Charles Fox et fils, de Londres, dont l'opinion a quelque poids en Canada, et ceux-ci ont porté le coût total du chemin sur une base d'argent à \$4,961,550, ou à une moyenne par mille de \$26,819.

Les calculs du général Seymour comprennent l'intérêt sur les six millions de bons de la compagnie et le million de Québec, durant la construction du chemin, etc., etc.

Chas. Alexander, Ecr.

Depuis quelques jours, des individus mal intentionnés font courir des bruits scandaleux et mensongers sur la solidité de la maison Alexander. Ces rumeurs ont même pris une certaine consistance et l'on a imaginé toute une histoire d'endossements de billets pour expliquer la chute ou l'ébranlement d'une maison aussi solide-

ment assise. Or, tout cela est absolument faux. M. Alexander jouit d'une belle fortune qu'il n'a compromise en aucune manière, ni par des endossements ni autrement.

Nous nous croyons en honneur tenus de faire cette déclaration et de rendre justice à qui justice est due, et certes personne ne le mérite mieux que l'honorable maison de Chas. Alexander, Ecr.

Un nouveau combustible.

Il se forme en Angleterre, sous la présidence du duc de Sutherland, une Compagnie ayant pour objet de construire des machines propres à user diverses sortes de combustibles que l'on voudrait substituer au charbon.

Ces machines sont adaptées spécialement pour brûler de l'huile de schiste, de la tourbe, du poussier de charbon et autres substances analogues. L'épreuve a déjà plusieurs fois été faite sur un mélange de goudron et de poussier de charbon, et a donné les résultats les plus satisfaisants.

Ce dernier composé est peut-être le plus efficace pour produire rapidement de la vapeur, et, autre précieux avantage, il laisse fort peu de cendres. Enfin, les hommes du métier comprendront sa valeur pour produire du calorique, par ce seul fait qu'il suffit d'une livre de combustible pour réduire en vapeur neuf livres et demie d'eau. Le prix de revient est à peu près 9 shillings par tonne.

Vocabulaire explicatif de termes employés dans le commerce.

COURTAGE. Brokerage. — Entremise ou négociation du courtier. — Prime, droit, commission accordée au courtier pour achat ou vente de marchandises, pour assurances, pour affrètement de navires, etc.; à l'agent de change, pour négociation des effets publics, des effets de commerce, etc.

COURTIERS. Brokers. — Agents de commerce patentés pour négocier l'achat ou la vente de marchandises, les assurances, les affrètements, etc. Ils préparent, font et constatent tous les actes tendant à la consommation du maché, sans pouvoir y prendre un intérêt personnel ni rien recevoir ou payer pour le compte des contractants.

COUVERT. [Enveloppe ou pli d'une lettre]. " Sous ce couvert, nous vous remettons. " c'est-à-dire " sous ce pli, ou ci-inclus, nous vous remettons. " — " Nous lui remettons, sous le couvert d'un tel, " c'est-à-dire par l'entremise d'un tel, et renfermé dans la lettre qui lui est adressée. — **A COUVERT.** Etre à couvert, c'est-à-dire avoir toute garantie.

COUVERTURE. En terme de Bourse, signifie la remise, aux mains d'un agent intermédiaire, d'une valeur, dont le prix est destiné à couvrir, en cas de perte, les différences de marchés qui ne sont pas réels.

COUVRIR. FAIRE UNE COUVERTURE. Synonymes de faire une remise en remboursement d'une avance, en paiement de traites à échoir, en paiement de marchandises achetées, etc., ou de garantir un paiement [To meet the payment of drafts; to replace the valuations already made, etc.]

CREANCE. Claim. — Somme qui nous est due. — Titre qui nous rend créancier de quelqu'un.

CREANCE [Lettre de]. Credential letter. Letter of credence. — C'est une lettre que le commerçant remet à son mandataire, pour

justifier de sa qualité auprès des personnes auxquelles il est adressé. — S'emploie aussi pour lettre de crédit.

CREDIT. Credit. — Synonyme d'AVOIR; [voyez ce mot]. — Avoir du crédit. Etre réputé solvable et bon payeur. — **CREDITEUR. To credit; to give credit.** — Porter une somme au crédit d'un compte; indiquer au Journal que tel compte est créancier. Un compte doit être crédité toutes les fois qu'il donne, qu'il gagne ou qu'il doit avoir.

CRÉDITEUR. Creditor or Cr. — En comptabilité, synonyme de Créancier; celui à qui il est dû; celui qui a fourni ou pour compte de qui l'on a reçu.

CRISE COMMERCIALE. Commercial crisis. Mercantile distress. — On désigne ainsi ces époques de discrédit général qui suspendent pendant quelque temps le cours régulier des affaires de commerce. Une crise commerciale se manifeste par des faillites nombreuses, par la baisse du prix de presque toutes les marchandises et de toutes les valeurs, par la hausse de l'intérêt et la rareté de l'argent, et par la dépréciation des effets de crédit.

CUBAGE. Cubage. — Produit des trois dimensions d'un colis [longueur, largeur, hauteur ou épaisseur] multipliés l'un par l'autre, pour établir le fret.

CUILLERETTE [Charger en]. To freight for any one. — Se dit d'un navire qui reçoit des marchandises d'un grand nombre de chargeurs, sans que le capitaine s'engage positivement à mettre à la voile à jour fixe; mais cette expression n'est guère usitée que pour le cabotage.

DAME-JEANNE. Demijohn. — Bouteille d'un grand volume en verre commun ou en grès ordinairement enveloppée d'osier ou de jonc, ou de tresses de paille, et destinée à contenir les liquides, tels que huiles, acides, vins, genièvre, etc.

DEBIT. Debit. — Synonyme de DOIT (voyez ce mot). — **DEBITER. To debit.** — Porter une somme au débit d'un compte; indiquer au Journal que tel compte est débiteur. Un compte doit être débité toutes les fois qu'il reçoit, qu'il perd ou qu'il doit.

Le mot *débit* a encore quelques significations commerciales. Il signifie une vente continue, répétée, et se dit surtout en parlant des choses qu'on vend en détail. C'est le commerce du *debitant*. Il se dit aussi particulièrement du droit de vendre certaines marchandises dont le gouvernement s'est réservé le monopole; tel est le *débit* de la poudre de chasse, des cartes, du tabac.

DEBITEUR. Debtor or Dr. — Celui qui doit; celui à qui ou pour le compte de qui l'on a fourni.

DEBOUCHÉ. Synonyme de placement. " Cet article paraît être d'un débouché facile. This article particularly seems to go off very well. " On dit aussi: " Ce pays manque de débouchés pour l'écoulement de ses produits. That country is in want of a market for the sale of its produce. "

DEBOURS. Disbursements. Charges. — Vieux mot employé au pluriel à la place de déboursés. Il s'entend de l'argent avancé pour le compte de quelqu'un, principalement pour frais aux marchandises, etc.

DECHET. Loss; diminution. — Diminution dans le poids d'une marchandise par l'évaporation de son humidité. On dit aussi *discale*. — Perte qu'elle éprouve lorsqu'elle se brise et forme de la poussière, du grubeau, etc.

DECIME. Tenth. — Droit additionnel de 10 p. 0/0 ou du 10me prélevé sur le montant des droits de douane, etc.

DECOMTE. — Paiement de ce qui est dû, déduction faite des avances. Se dit principalement des gages aux équipages des navires.

DECOUVERT. — Somme avancée excédant

les limites d'un crédit, d'un compte courant.—**DECOURVERT** [à]. Indique un manque de garantie. On tire sur quelqu'un à découvert, c'est-à-dire qu'on tire sans lui avoir remis les fonds nécessaires pour payer la traite.—On accepte à découvert, c'est-à-dire qu'on n'exige pas, pour accepter une lettre de change, la garantie du remboursement de la somme qu'on s'engage à payer. Dans tous les cas, cela ne veut pas dire que la provision on doit pas être faite pour l'époque du paiement.

DEFALCATION. Deduction. — Diminution d'un total par la suppression de certaines parties qui ne devaient pas ou ne doivent plus y être comprises. Dans un compte, on défalque les articles non-justifiés et les articles soldés. Dans une dette, les à-comptes viennent en défalcation.

DEFICIT. Deficiency. Terme employé pour indiquer la différence dans le poids d'une marchandise par déchet, etc. On la constate principalement à la sortie de celles qui étaient en entrepôt [déficit d'entrepôt].

DEGRAS. Train-oil scouring.—Huile de poisson qui a déjà servi à passer les peaux en chamois. Ce résidu huileux se vend pour être employé par les corroyeurs.

MARCHE MONÉTAIRE.

4 juin 1873.

Le marché tranquille. Les parts de banque ont été assez actives et il s'est fait des transactions aux prix suivants :

STOCKS.	Ache- teurs.	Ven- deurs.	Transac- tions.
Banque de Montréal	189	182½	182½
Banque d'Ontario	102½	102	102
Banque de P.A.B. du N.	137½	137	137
Banque de la Cité	94	95	95
Banque du Peuple	106	106	106
Banque Molson	110	112	112
Banque de Toronto	191	197½	197½
Banque Jacques-Cartier	105	105	105
Banque des Marchands	116½	117	117
Banque des Towns, Est.	100	100	100
Banque de Québec	108½	108	108
Banque Nationale	105	105	105
Banque Union	105½	106	105½
Banque des Artisans	80½	80	80
Banque Royale Canad.	98	98	98
Banque C. de Commerce	123½	124	124
Banque Métropolitaine	101	105	104
Banque de la Puissance	98	98	98
Banque de Hamilton	99	99	99
Banque Maritime	85	90	90
Banque d'Échouage	101½	103	103
Cie Charbon Internat.	65	70	70
Huron Copper Bay Co.	35	50	50
Cie Télégraph Montréal	190	191	191
Cie Télégraph du Peuple	186	192	192
Cie. Canad. Belchen	82	82	82
Cie. de Nav. Canadienne	120	121½	121
Cie. de Chars Urbains	120	121½	121
Cie. du Gaz de la Cité	110	111	111
Marchants Exchange	95½	96½	96
Mont. Inv't Ass. Stock	95½	100½	100
Soc. de Const. P. du J.M.	95½	100½	100
Canad. Rolling Stock Co	95½	100½	100
Compag. d'Équipement	95½	100½	100
Cie. d'Engin du Canada	95½	100½	100
Manufacture de Coton	87	90	90
Compagnie d'Entrepôt	85	89	89
Graphic Print Co	85	89	89
Cie. de Chars de P.A. N.	107	107	107
Stock de la Puissance	107	107	107
Bons de la Puissance	100	100	100
Déb. du Gov't 5 p. c. stig	100	100	100
Déb. du Gov't 6 p. c. cy.	100	100	100
Bons du Hâvre de Mont- réal, 6 p. c. cy.	100	100	100
Bons du Ch. de G. T. 7 p c	100	100	100
Bons du Ch. de F. Cham- plain et St. Laurent	100	100	100
Do 8 p. c. sterling	100	100	100
Bons Havre de Montréal	100	100	100
Bons Corp. de Mont. 6 p c	96½	98½	98½
Bons Aqueduc, Montréal	96½	98½	98½
Stock de Montréal 7 p. c.	110	115	115
Stock de Montréal 6 p. c.	96½	98½	98½

† Livres fermés.
* xd.

Change.

Banque de Londres, 60 jours	8½	à 8½
Privés do do	00	à 00
Banque de New-York	00	à 00
Privés do do	00	à 00
Traites en Or do	0 ¼	à 1/20
Or de New-York, à midi	117½	à 00

Greenback, 84½.

Prix courants des Métaux, Ferronneries, etc., etc.

CORRIGES PAR LA MAISON C. H. LETOUR-NEUX.

* Les articles marqués d'un astérisque sont de manufacture indigène.

Acier fondu	par lb	0 14	0 17
à ressort	do	0 08	0 08
à lisses	do	0 05	0 07
Aneres	par 100 lbs	7 50	10 00
Antimoine	par lb	0 00	0 00
* Balances de comptoir, chaque	do	2 25	6 00
do de fonte	do	7 00	40 00
* Bois et charbon	do	10 00	150 00
* Bâtons en fonte	do	12 00	15 00
* Bâches F. & W. No. 2	par douz.	0 00	11 50
do Dunn No. 2	do	0 00	11 50
do F. Fox No. 2	do	0 00	10 50
do Kearney No. 2	do	0 00	9 00
* Bottes à roues ordinaires par lb	do	0 04	0 05
* Thimble Skains, par set	do	2 75	8 00
	\$13, \$17, \$20, 75, \$25, 75		
* Bouilloires de ferme, 30, 45, 60, 75 gals.	couvercles extra.		
* Carvelles pressées par 100 lbs.	do	6 00	7 75
do forgées	do	manquant	
* Cardes à laine No. 6 A par douz paires	do	3 50	4 50
do à chevaux	do	2 00	2 25
* Chaudières à Potasse	par 100 lbs	3 25	3 50
do Sucre, chaque	do	2 00	4 50
do en cuivre	par lb	0 40	0 45
* Chaudières manufacture indigène de 0 04	do	0 04	0 05
* Chevilles taraudées pour voitures	35 00 esc. Ist.	15c	11c 8½c
Chatons à mailles courtes (grolins)	3/16, 1/4, 5/16		
	8c 7½ 7½c		
do à lion par douz. 4½ pieds long	1 95	3 25	
do à traits	8c, 7½c, 7½c, 6½c, 6½c, 6½c, 6½c, 6½c		
do à aneres 3/8, 7/16, 1/2, 5/8, 3/4, 7/8, 1, 1 1/8, 6½c			
do à brides à cornes	2 60	3 60	
* Clous coupés par 100 lbs	do	0 00	5 00
do 3 à 7 pouces	do	0 00	5 25
do 11-2	do	0 00	5 75
do 1½	do	0 00	6 25
do pour barils à farine 7/8, 1, 1 1/8	\$0.00, 8.00, 7.50, 7.00, 6. 75		
do à finir 1, 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4, 2, à 5 pces			
do à boîtes à tabac (par baril de 100 lbs)	\$0.00, 8.00, 7.50, 7.00, 6.75, 6.50		
do 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4, 2, 2 1/4, 2 1/2 et au-dessus			
do coupés vivants (en caisse de 50 lbs)	\$11.00, 10.50, 10.00, 9.50, 9.00, 8.50, 8.00, 7.50, 7.00,		
1, 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4, 2, 2 1/4, 2 1/2, 2 3/4, 3, et au-dessus par 100 lbs	32c, 27c, 22c, 21c 20 cts par lb		
do à cheval 5, 6, 7, 8, 9 A 12	33c, 26c, 25c, 24c, 21c.		
do à pointes fines 6, 7, 8, 9, 10, 11			
do à tête, par lb	0 10	0 14	
do à étauées	0 16	0 20	
* Coffres forts (Kershaw) selon grandeur et fini			
* Couchettes en fer simples et doubles	2½ pieds No 1 à 11	4 00	11 00
* Couplets	voir la liste		
* Courroies (Belting) en cuir 1 à 30 p.	par pied	0 07½	3 50
do enotouché	voir liste		
* Contreux à foie et paille, par douz.	0 09	12 50	
* Crin frisé par lb	0 30	0 50	
* Ecrous carrés selon grandeur par lb	0 07	0 18	
do Hex	do	0 10	0 30
Emery	do	0 08	0 10
Euchumes Wright patentées	do	0 00	0 12
do Wilkinson's garanties	do	0 00	0 10
* Épingles	voir liste		
* Essieux	voir liste		
Etrilles étauées	par douz	1 20	3 00
do en cuivre	do	1 80	4 50
do de nosres	do	0 90	2 50
Etain en barres	par lb	0 45	0 46
do en saumon	do	0 44	0 45
Etaux de forgeron	do	0 11	0 15
Fer en feuille à clous			
Fers à chevaux	do	0 06½	0 07½
Feuillard à clous	do	0 00	0 00
do cercles	do	4 50	5 00
* Fers à flusquer	par lb	0 05	0 08
Fil de fer poli	par 63 lbs	3 50	6 00
do galvanisé	do	0 00	0 00
do cuivre jaune	do	0 35	0 45
do do rouge	do	0 40	0 55
* Fourches par douzaine lire qualité :			
do à foie, 2 fourches ordinaires	0 00	5 25	
do do 3 do do	0 00	7 25	
do paille do do	0 00	9 00	
do fumier do do	0 00	11 00	
do bécher do do	0 00	13 25	

* Fusée de Mine :			
do pour mûler à sec	par 1000 pds	0 00	3 00
do do Peau No. 2	do	0 00	6 00
do do do double	do	0 00	9 00

Fonte par tonneau :			
do Canadienne	manque		
do Cutler	43 00	à 44 00	
do Colness	manque		
do Dalmellington	manque		
do Eglington	41 00	à 42 00	
do Gairsherric	44 00	à 45 00	
do Summerlee	44 50	à 45 00	
do pour charrires	par lb	0 05½	0 06

Fer blanc par caisse :			
do Charcoal IX	12 50	à 13 00	
do do IX	14 50	à 15 00	
do do IX X	16 50	à 17 00	
do do IX	11 50	à 12 00	
do do IX	15 50	à 16 00	
do 14 12 x 12	12 50	à 13 00	
do 14 12 x 12	11 00	à 11 50	
do Coke IX	13 00	à 13 50	
do do IX	15 00	à 15 50	

* Grèlots	voir liste		
* Haches communes	par douz	0 00	8 00
do ordinaires	do	0 00	11 00
do améthorées	do	0 00	12 00
do double acier	do	0 00	18 00
do à équarrir 6 à 7 lbs	do	0 00	30 00
do do 7 à 9 lbs	do	0 00	35 00
do do au-dessus de 9 lbs	do	0 00	38 00
do charpentiers	do	0 00	16 50
do do de navire	do	0 00	25 00
		\$10, \$13, \$15, \$18,	
		\$20, \$22	
		8, 9,	

* Hachettes à lutes et bardoux, \$8 lère, \$6.50 2de			
* Machines à perforer avec tarière	chaque Nos. 1 à 3	5 50	à 7 00
* Machines à tordre linge	0 00	à 10 00	
		\$5.25, \$5.00, \$6.50	
do à driller, No. 1, No. 2, No. 3			
* Machines à mortaiser, No. 1	0 00	à 16 00	
do do do 2	0 00	à 18 00	
* Marteaux en fer par douz.	2 50	à 5 00	
do acier	6 50	à 10 00	
do de forge (Sledge) par lb	0 10	à 00 15	
do do acier solide	0 30	à 00 40	

* Meules par lb.	0 01½	00 1½	
* Outils en bois pour menuisier	4 00	à 5 00	
* Papier sablé par ramme	4 00	à 5 00	
* Polles F & W polles No. 2 par douz.	0 00	à 14 00	
do Dunn's do do 2	0 00	à 11 00	
do F. Fox do do 2	0 00	à 10 00	
do Kearney's do do 2 do	0 00	à 8 50	
do à grain F & W	do	14 50	à 22 50
do do inférieures do	9 25	à 13 50	

* Peintures à gonds	par lb.	0 06½	0 74
do do sur palatré do	0 08	à 0 10	
do en T lourdes do	0 00	à 0 10	
do Strip do do	0 00	à 0 10	
* Poèles doubles 2½ pieds	12 00	à 15 00	
do do 3 do	15 00	à 22 00	
Poèles à frise polles à manches courts	2 50	à 8 00	
do étauées	2 75	à 9 00	

Plomb en saumon	par 100 lbs	7 00	à 7 50
do en feuille	do	7 50	à 7 75
do à tr.	do	7 00	à 7 50
do tuyaux à gaz	par lb	0 08½	0 00
do do enu	do	0 08½	0 00
do do de renvoi	do	0 09	à 0 00

* Poudre à miner par baril de 25 lbs.	3 75	à 0 00	
	\$4.25, \$4.50, \$4.75		
do à tr. P, P, P			
do en castines ½ lb et 1 lb p. doz	2 25	à 4 00	
do do castines et fontaines	2 50	à 4 20	

Plaques de sacs écossais	par lb	0 01½	0 00
do do Trois-Rivières	do	0 06	à 0 07
* Ressorts de voiture par lb voir liste	à 12½	0 14	
do cuirés pour chaises et sofa	0 07	à 0 00	
Roux en acier chaque	1 10	à 1 20	
* Rivets noirs	8 oz à 20-lbs	0 15	à 2 75
do étauées	8 oz à 8 lbs	0 20	à 1 57
do à poèles, voitures, peltes	0 15	à 0 20	
do pour tonnelliers	par lb	0 10	à 0 13
do en cuivre	do	0 45	à 0 50
do à bouilloires	do	0 07½	0 08

* Sofflets de forge ordinaires	16 00	à 50 00	
do do circulaires	30 00	à 55 00	
do do portatifs	28 00	à 44 00	
* Serrures	voir liste		
* Seies rondes ordinaires 30 pouces	0 00	à 13 00	
do autres grandeurs	voir liste		
do do à bardoux 30 pouces	25 25	à 0 00	
do do autres grandeurs	voir liste		
do do de moulin par pied	1 10	à 0 00	
do do godendard 5 pieds lire qualité	2 55	à 0 00	
do do do 2½ do	1 75	à 0 00	
do autres longueurs	voir liste		
do à bois de cordes lire qualité 30 p.	0 00	à 5 50	
do do do 2me do	0 00	à 4 40	
do autres longueurs	voir liste		

Socs de charrires écossais	voir plaques de socs		
do do T-Rivières	voir plaques de socs		
* Tarières et mèches en tarières	voir liste		

Toile du Canada par boîte :			
Hatton	7 50	à 7 75	
Swansea	7 75	à 8 25	
Budd	7 75	à 8 25	
Glamorgan	7 75	à 8 25	
F & W	8 00	à 8 25	
do Rusio	0 18	à 0 17	
do imitation	manque		

Toile galvanisée (best annealed) p. lb.	0 12½	à 0 13	
Tubes en fer par pied :			
à gaz	0 08	à 0 38	
à bouilloires 2, 3, 4, pouces	0 27½	à 0 41 0 70	

Vis avoasé de 6 à 15 0/0 sur prix de liste.			
---	--	--	--

PRIX COURANTS

DU

MARCHE DE MONTREAL

Acides		
Muriatique..... par lb	5	54
Oxalique..... " "	35	40
Sulphurique..... " "	4	5
Alcôles		
Potasse première..... par 100 lbs	6 45	0 50
Do seconde..... do	10	10
Perasse première..... do	9 10	9 20
Do seconde..... do		nominale
Allumettes		
Allumettes Eddy..... par cs 5 grosses	5 25	5 75
" Becket "..... do	4 75	5 25
" Québec "..... do	4 75	5 25
Anis		
Anis du Canada..... par lb	9	10
" Etranger..... do	10	11
Articles en bois		
do Cuvettes assorties 3.....	2 35	
do do 4.....	3 50	
do do 5.....	4 60	
Épingles..... par boîte 5 Grosses	1 20	1 25
Laveuses en bois..... par douz.	manquent	
do zinc..... do	2 25	
Scaues ordin. 2 cercs..... do	2 25	
do 3 do..... do	2 50	
Tuilettes à beurre en pin p. 100..... do	28 00	
do do en frêne..... do	32 00	
Balais		
Balais en laiton, No. 0*..... par douz.	3 25	
" No. 0..... " "	2 75	
" No. 1..... " "	2 62	
" No. 1*..... " "	2 35	
" No. 1..... " "	2 25	
" No. 2..... " "	2 05	
" No. 2..... " "	1 85	
" No. 3..... " "	1 65	
" en cordes, No. 1*..... " "	2 30	
" No. 1..... " "	1 75	
" No. 2..... " "	Manquent.	
" No. 3..... " "	1 45	
" Hurl, No. 0..... " "	3 00	
" No. 1..... " "	2 35	
" No. 2..... " "	2 10	
" 3 cordes No. 3..... " "	1 90	
" 3 " " "..... " "	1 80	
Biscuits		
Biscuits à la Reine..... par lb.	12 1/2	0 14
" au Vin..... " "	9	0 10
" Pic-Nic..... " "	8 1/2	0 10
" Mélanges communs..... " "	7	0 8
" do riches..... " "	0 12 1/2	0 14
Bleu		
Pow en boutons..... par lb	0 64	0 74
Eu billes assorties..... do	0 12 1/2	0 15
Victoria Laundry..... do	0 4	0 15
Bois de chauffage		
Erable..... par corde	8 00	8 50
Hêtre..... do		7 50
Mérier..... do		7 50
Mélèze..... do		6 50
Plaine..... do		6 00
Epinettes..... do	5 00	5 50
Pruche..... do		4 00
Bois de service		
Plac clair..... par 1000 pieds	30 00	35 00
Seconde et troisième..... do		19 00
Cuil..... do		12 00
Madrriers de 3 pouces par 100.....		90 00
première qualité.....		50 00
deuxième do.....		30 00
Cuil..... do		30 00
Epinette blanche..... par 1000 pieds	12 00	13 00
Madrriers 3 pouces..... par 100	28 00	30 00
Pruche..... par 1000 pieds	10 00	10 50
Bois de charpente Solives do	14 00	15 00
Madrriers de 3 pouces..... par cent	28 00	30 00
Noyer noir..... par 1000 pieds	75 00	80 00
Bois blanc 1 pouce beau do	20 00	25 00
do do ordinaire do	17 50	20 00
do do do do	17 50	20 00
Cuèue..... do	50 00	60 00
Orme dur..... do	35 00	40 00
Mérier Hêtre et Erable do	22 50	25 00
Noyer tendre..... do	35 00	40 00
Bardeaux en pin..... do	2 50	3 00
do épinette..... do	2 00	2 30
Lattes, pinet épinette..... do		1 80
Bouchons		
Bouchons à bière..... par grosse.	0 15	0 35
do Vin..... do	0 40	1 00
do soda..... do	0 35	0 60
do communs..... do	0 10	0 20
do boudes..... do	0 50	1 20
Bouteilles		
Bouteilles Françaises à vin, p. grosse.	7 00	7 50
do Anglaises à vin..... do	7 50	8 00
do Anglaises à bière..... do	7 50	8 00
do A Champagne..... do		manquent
Briques		
Communes ordinaires par 1,000.....	7 00	7 50
Pressées dures..... do	9 00	9 50
do de front..... do	10 00	10 50
do de Montréal..... do	12 00	12 50
A feu..... do	85 00	86 00
De Bath par douz..... do	0 85	0 40

Caré Vert-

Du Cap..... par lb.	\$ c.	\$ c.
Rio.....	Marque.	
St. Domingue..... " "	do	
Jamaïque..... " "	0 21	
Maracabo..... " "	0 22	0 21
Ceylan..... " "	0 22	0 21
Peaberry..... " "	manque	
Jiva..... " "	0 23	0 25
Mocha..... " "	0 30	0 33
Mysore..... " "	manque	
Cartes à jouer		
Communes par douz.....	0 60	0 80
Dorés..... do	2 00	4 00
Chanvre		
Nouvelle Zélande.....	0 10	0 10 1/2
De Russie.....	0 9	0 9 1/2
De Manille.....	0 11 1/2	0 12
Bré.....		
Cire		
Jaune du Canada par lb.....	0 30	0 35
Blanche de la Havane do.....	0 70	0 75
Coriège		
Câble à licou Manille..... par lb.	0 13 1/2	
" merlins..... " "	0 13 1/2	
" grelina..... " "	0 15	
Corde, 48 pieds..... par douz	0 85	1 25
do 60..... " "	1 50	1 55
do 72..... " "	1 80	1 80
do 100..... " "	2 50	2 50
Chandelle		
Spermacétique de Belmont..... par lb.	manque.	
Paraffine blanche.....	0 22 1/2	0 27 1/2
do colorée..... " "	0 25	0 30
Française..... " "	0 22	0 24
De sulf..... " "	0 10	0 11
Charbon		
Américain en bloc..... par 2000 lbs	8 50	9 50
do pour grille..... do	8 50	9 00
do œuf..... do	8 00	8 10
do noix..... do	8 50	9 00
Anglais pr. grille..... do		9 00
Baie glacée..... do		7 50
Scossais à vapeur..... do		8 50
Pays de Galles..... do	8 50	9 50
Liverpool..... do		8 00
Intercolonial à vapeur..... do	7 25	7 50
do pour grille..... do	7 25	7 50
De forge..... do	12 00	14 00
Criblures..... do	5 00	6 00
Chocolat		
Taylor..... par lb.	27	30
Fry..... " "	25	1 00
Menier..... " "	45	60
Cacao		
Epps..... par lb		40
Taylor..... " "	20	37 1/2
Chicorée		
Barry..... par lb.	10 1/2	12
Taylor..... do	10 1/2	12
Cigares		
Allemands..... par 1000.	13 00	à 24 00
Havane..... " "	24 00	à 30 00
Cheeroot de Manille..... " "	24 55	25 00
Imitation do..... " "		do
Cirage		
" No. 1..... par grosse	2 75	3 00
" No. 2..... do	3 25	3 50
" No. 3..... do	4 50	4 75
Day & Martin, bout..... par douz.	1 60	1 75
do do..... do	2 80	3 00
Colle forte		
Canadienne..... par lb.	20	30
Américaine ordinaire..... do	manque	
do blanche..... do	40	50
Anglaise..... do	manque.	
Comestibles		
Beurre de choix..... par lb.	21	22
Bun ordinaire..... do	18	20
Ordinaire..... do	16	18
Inférieur..... do	9	10
De Kamouraska..... do	manque.	
Bacon fumé..... do	12	14
Epaules salées..... do	8	9
do fumées..... do	9	10
Jambons salés..... do	manquent.	
do fumés..... do	12	13
Boeuf salé..... par tierce		25 00
do..... par baril	15 00	16 00
Lard salé mess..... do	18 50	19 00
do mess mince..... do	17 00	17 50
do prime mess..... do	manque	
do prime..... do	do	
do extra prime..... do	12 50	13 00
Fromage choix..... par lb.	15	16
do ordinaire..... do	13	14
Saludoux en tierce..... do	9 1/2	10
do baril..... do	10	10 1/2
do tinette..... do	10 1/2	11
Coton à chandelle		
Américain..... par lb.	25	60
Couleurs		
Bianco de plomb Genuine..... par 25 lbs		2 50
do No 1..... do		2 40
do No 2..... do		2 25
do No 3..... do		2 00
Blanc de zinc..... par lb		10
Bianco de ceruse..... par 100 lbs		0 75
do d'Espagne..... do		1 00
Ochre jaune..... do		2 00
Rouge de Venise..... do		2 50
Vermillon commun..... par lbs		0 40
do de Chine..... do		1 50

Cuirs-

Cuir à Semelle, No. 1 B.A..... par lb.	26	27
do No 2..... do	28	25
do (Slaughter)..... do	28	35
Cuir à Harnais..... do	30	32
Vache Clrée Légère..... do	42 1/2	44
do Lourde..... do	40	42
do No..... do	40	43
Vache Buflée légère..... do	30	32
do Lourde..... do	27 1/2	30
Vache à Grain (buff)..... par pied.	16	17
Vache fendue (pebbled)..... do	16	17
Vache Clrée, unie..... do	19	20
do carlée..... do	17	18
Veau Canadien, 24 à 30 lbs..... par lb.	65	75
do 30 à 36 lbs..... do	75	80
Peaux de Mouton..... do	30	40
do salées, inspectées No 1, par lb.	10	10
do vertes do No 2..... do	9 50	
Empois		
De Berger assorti..... par lb.	12 1/2	13
Do Riz..... do	12 1/2	13
Do Glenfield..... do	13 1/2	14
Do Edwardsburg..... do	7 1/2	8 1/2
Imlach et Morton..... do	7 1/2	8
De Mais..... do	10	11
Epices		
Cannelle..... par lb.	22	25
Claous de Girofle..... " "	24	25
Gingembre d'Afrique..... " "	15	16
do Jamaïque..... " "	18	20
Maïs..... " "	1 00	1 70
Muscade..... " "	80	1 00
Moutarde de Wix..... " "	17 1/2	20
do do, bout..... par douz	4 40	4 50
do do, do..... do	2 00	2 75
do de Taylor..... par lb.	17	20
do Keen..... " "	17	20
do Colman..... " "	17	20
do Française..... par douz.	1 80	1 90
Piment..... par lb.	7	8
Polvre noir..... " "	18	19
do blanc..... " "	38	40
do de Cayenne..... " "		30
Farines		
Par baril de 106 lbs.		Nominale
Supérieur extra.....	7 00	7 10
Extra.....	6 50	6 60
Fancy.....	5 70	Manque.
De blé de l'Ouest.....		
do Canada.....	5 85	5 90
Canal Welland.....	5 85	5 90
Fortes pour boulanger.....	5 50	5 70
Superfine No. 2.....	5 70	5 75
Fines.....	4 70	4 80
Middling.....	2 75	3 10
Folland.....	2 75	3 10
Farine en roche..... par 100 lbs.		3 00
do d'Alvoine..... do	2 00	2 10
do do..... par baril 200 lbs.	4 50	4 75
do de seigle..... do		Manque.
do de Mais..... do		do
Fournitures de Bord		
Goudron (Coal tar)..... par baril.	3 50	4 30
do Wilmington..... do	5 00	5 50
Pois..... do	5 50	6 00
Résine épurée No. 1..... do	5 50	6 00
do No. 2..... do	6 50	7 00
do pale..... do	8 00	9 00
Extra pale..... do	9 00	10 00
Térébentine..... par gallon	0 72 1/2	0 75
Fourrages		
Castor par lb.....	2 00	2 50
Ours noir, chaque.....	10 00	12 00
Pêcheur.....	0 00	7 00
Renard argenté.....	25 00	50 00
do croisé.....	2 00	5 00
Loup cervier.....	1 50	1 75
do do.....	1 75	2 00
Marle foncée.....	5 00	7 00
do pale.....	2 00	2 50
Vison foncé.....	4 00	4 25
do pale.....	2 00	3 00
Loutre.....	10 00	12 00
Rat masqué d'automne.....	12 1/2	15
do d'hiver.....	16	20
do de printemps.....	5	25
do jeune.....	5	8
Chat sauvage.....	40	60
Bête-piquée.....	25	50
Foin et Paille		
Foin, meilleur qualité, p. 100 bottes.	15 00	16 00
do ordinaire..... do	13 00	14 00
Paille..... do	7 00	8 50
Fruits		
Amandes du Languedoc..... par lb.	0 18	0 15
" Jourdain..... " "	0 16	0 17
" Provence..... " "	0 13	0 15
" Princesse..... " "	0 18	0 24
" Tarragone..... " "	0 12 1/2	0 13
" Sicile..... " "	0 11 1/2	0 17
Dates..... " "	7	8
Figues de Smyrne..... " "	12 1/2	15
do de Malaga..... " "	7	8
Noix d Brésil..... " "	7	8
do Grenoble..... " "	9	10
do Cahors..... " "	8	9
do Bordeaux..... " "	9 1/2	10 1/2
Noisettes de Sicile..... " "	10	11
do Barcelone..... " "	10	11
Prunes d'Ente..... par bocal.	55	1 25
do de Turquie..... par lb.	7	8
Raisins sur couche..... par boîte	1 67 1/2	1 70
do..... do	85	90
do..... do	Manquent	
do London Layers..... par boîte	2 25	2 50
do Soleil..... " "	7	7 1/2
do Corinthe..... par lb.	6 1/2	7 1/2
do Valence..... " "	5	6
Fruits au Sirop..... par douz.	2 50	3 00
do à l'eau-de-vie..... " "	3 00	4 00

Ancelle & Morice

IMPORTATEURS
342 et 344
RUE ST. PAUL

Offrent en vente au commerce en gros un assortiment complet de

PRODUITS FRANCAIS & ANGLAIS

Consistant principalement

- Vins,
Genièvre
Eaux-de-Vie,
Liqueurs fines,
Conserves de toutes sortes
Fruits,
Etc., Etc., Etc.

A arriver par navires

- "Enclide," "Jacques-Cartier," "Courrier du Canada," de Marseilles
"Thrusl" et "Hector," de Bordeaux
"Stratheden," d'Espagne
"Rock City," de Londres
"Glenbervic," de Glasgow.

— AUSSI —

Une consignation de

Bouchons, Capsules, Eponges, Champagnes, Citrons et Oranges.

Fabrique de Colle Forte de Montréal

LABELLE, AUGER & Cie

FABRICANTS DE

Colle forte blanche, commune et Gelée, de Noir Animal, d'Huile de pieds de Bœuf et de Suif

FABRIQUE: COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

Bureau: 10, RUE DU PORT
MONTREAL

HOSPICE LABELLE, A. J. AUGER.
30-30

N. QUINTAL

Negociant en Epicerie, Spiritueux et Comestibles
EN GROS

No. 83, Rue St. Joseph

VIS-A-VIS "CITY HOTEL."

Assortiment général de Vins, Denrées coloniales, Fruits, etc., etc., importés directement.

HAMILTON & Cie.

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches de Gout et d'Etape

105, Rue St. Joseph, 105

Vis-à-vis la Ruelle Dupré

MONTREAL,

30-30

CHS. FRASER & CIE

377 & 379

Rue des Commissaires

COIN ST. NICHOLAS

OFFRENT EN VENTE

2,000 Sacs SEL DEAKINS FACTORY FILLED
5,000 do de GROS DE LIVERPOOL
10 au tonneau

25,000 minots do de CAGLIARI

Importation 1873

300 Quintaux MORUE SECHE
50 Barils HUILE PAILLE de LOUP MARIN
50 do HUILE DE MORUE

33-32

LOTTERIE VILLE-MARIE

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS

\$1.00 CHAQUE

PRIX	VALEUR
Une propriété (Rue du Bassin, Montréal) loyer annuel, \$500.....	5,000 00
Doux lots de terre (Rue St. Denis et Tanne-ries) \$700 chaque.....	1,400 00
Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) à \$300 chaque.....	2,400 00
Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) à \$150 chaque.....	7,200 00
Un prix en or de mille piastres.....	1,000 00
Cinquante prix de \$50 chaque.....	2,500 00
Cent prix de \$5 chaque.....	500 00
Deux cents prix de \$3 chaque.....	600 00
Six cents prix de \$1 chaque.....	600 00

Mille dix prix valant\$21,200 00

DONS :

1—A l'Evêché de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale	2,000 00
2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes.	1,000 00
3—Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul).....	1,000 00
4—Aux sœurs du Bon Pasteur.....	500 00
5—Aux Jésuites.....	500 00
6—Aux Oblats.....	500 00
7—Aux Sœurs de la Providence.....	500 00
8—Aux Sœurs de la Miséricorde.....	500 00
9—A la Colonie Populaire.....	500 00
10—A l'Asile des Orphelins de St. Patrice..	500 00

\$7,500 00

Des Agents Responsables sont demandés

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argentés seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêché de Montréal.

Le sousigné devra chaque semaine faire un dépôt des argentés des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le Nouveau Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagnés du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal usé, sont priées d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois Prêtres et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le prix du contrat.

Ceux qui désireront acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au sousigné.

Pour \$10 on aura 11 Billets
" 20 " 22 " etc.

Les lettres adressées au sousigné devront être franches de port.

S'adresser à

G. H. DUMESNIL,
Gérant et Trésorier,
De la Loterie Ville-Marie,
Rue St-Sacrament
Montréal.

DR. J. A. CREVIER

Chirurgien et Accoucheur,

Chimiste et Naturaliste,

CI-DEVANT DE ST. CÉSaire,

24 Années d'études et d'expérience

No. 44,—RUE BONSECOURS, Mont-
réal,—No. 44.

Heures de Bureau:—De 7 à 10; A. M., et de
2 à 4, et de 6 à 7; P. M.

JACQUES GRENIER,

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS

DE

NOUVEAUTES

No. 292, Rue St. Paul,
MONTREAL.

Une visite est respectueusement sollicitée de MM
les marchands de la ville et de la campagne. 1-52

Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse
d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Blanches,
Dysenterie Chronique, Stomachique; puissant pour
opérer et terminer la convalescence après toute
espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille.

Certificats donnés par des personnes dignes
de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,
44, Rue Bonsecours.

LA 'CITOYENNE'

ASSURANCE DU CANADA

Incorporée par un Acte spécial du Parlement et
pléinement autorisée d'après les dispositions
de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,

MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, President

Les personnes désirant assurer leur vie sont
priées d'une manière toute spéciale d'examiner
d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les
Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,

Gérant département de la vie.
fm

14 Janv.

DR. J. A. CREVIER

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guérit toutes les maladies du cuir chevelure,
éruptions, irritations, fortifie la racine des cheveux,
les empêche de tomber et les fait croître, leur rend
leur couleur primitive.

Prix - - - - - \$1.00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues.
S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,
44, Rue Bonsecours.

37

CHARBON AMERICAIN

Le soussigné a le plaisir d'annoncer qu'il a conclu des arrangements avec les grandes

Compagnies Américaines

Qui lui permettent d'offrir sur ce marché du **Charbon Américain**

DE TOUTE GROSSEUR

Au prix de la Liste de New-York

PLUS

LES FRAIS DE TRANSPORT

EN QUANTITE

D'une ou plusieurs Cargaisons

Pendant la saison de navigation de 1873.

Il reçoit aussi des commandes des particuliers pour quantité

Au gré des Acheteurs

Livrable à domicile au plus bas prix du marché

LOUIS TOURVILLE,

Coin des Rues des Commissaires et St. Sulpice.

27-28

LA MEILLEURE POUDDRE A BOULANGER

QUI EXISTE.



Est la seule originale et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers. 52

ATELIERS DE

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

No. 118

Grande Rue ST. Laurent.

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

Lampes et Huile de Charbon.

Le soussigné, tout en remarquant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant le Plombage, Couverture en Fer-blanc, en Tôle galvanisée et autres ouvrages, etc.

M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse d'exécuter. Il aura constamment en mains un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au No

118 Grande Rue St. Laurent.

F. DRAPEAU.

Montréal, 1er Juillet. 38

HOSPICE LABELLE & Cie

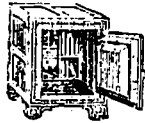
Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

No. 10, RUE DU PORT,

52

MONTREAL.



MANUFACTURE DE COFFRES FORT DE LA PUISSANCE

DE GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Voleurs, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des voleurs.

PORTES ET VOILETS en fer à l'épreuve du feu.

PORTES EN FER pour Banques, Institutions

Publiques et Charniers de Cimetières.

COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Dé-

chéances, etc.

SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et Prisons.

OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.

COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

MONTREAL.

9 Juillet 1872. 39

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES ET DE MINES (Limitée.)

Bureau principal—22 Mining Lane, LONDRES, Angleterre.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,

13 Halle aux Blés,

52

MONTREAL.

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELLE,

339 et 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SEURS, MONTREAL. 52

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

C. H. LETOURNEUX

IMPORTADEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Ruelle Vaudreuil.)

MONTREAL.

ETABLIE, JANVIER 1871

L'Agence Mercantile DU CANADA

MURRAY, MIDDLEMISS & CIE

Propriétaires

Traits Caractéristiques

UNE

INSTITUTION NATIONALE

SYSTEME PARFAIT

Supplément quotidien de changements et de noms nouveaux

C'est maintenant le temps de s'abonner

Un REGISTRE contenant la position financière, la valeur commerciale et le caractère mercantile des divers négociants de la Puissance est publié semi-annuellement.

Encouragez vos propres institutions. Nous vous présentons un ouvrage canadien, le fruit de milliers de plastres dépensées parmi des Imprimeurs Canadiens, de Fabricants de Papier Canadien, et *hoc omne genus*: nous n'envoyons pas à New-York pour la confection de tout notre ouvrage.

Nous offrons une épreuve raisonnable à ceux qui désirent s'abonner. On peut obtenir les conditions de l'abonnement en s'adressant au Bureau principal ou aux Succursales.

BUREAUX PRINCIPAUX EN CANADA.

Montréal, 95, Rue St. François-Xavier.

Toronto, 16 et 18, Rue Wellington, Est.

Hamilton, 20, Rue James.

Halifax, Rue Hollis.

St. Jean, N.-B., Rue Prince William.

Succursales aux Etats-Unis

New-York St. Louis

Philadelphie Détroit

Baltimore Milwaukie

Albany Kansas City

Boston Rochester

Chicago Cincinnati

Portland, Orég. Buffalo

Grands Rapides Utica

Nouvelle-Orléans Quincy

San Francisco Toledo

St. Joseph Syracuse

Louisville

St. Paul.

SUCCESSALES EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN AUSTRALIE

Succursales dans la Grande Bretagne.

Londres, 86, Cheapside et 1, Bow Lane, E. C.

Manchester, 38, Moseley Street et 6, 8 et 10, Bond Street.

Glasgow, 33, Benfield Street.

Edimbourg, 72, Princes Street.

Dublin, 10, Henry Street.

On s'occupe spécialement d'affaires légales par tout le continent de l'Amérique du Nord.

AUX TANNEURS ET AUTRES

ON A BESOIN

POUR LA

Fabrique de Colle de Montréal

COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

De Déchets de Tanneries, d'Os, de Cornes, pour lesquels on paiera le plus haut prix du marché.

LABELLE, AUGER & Cie.,

30-30

10, Rue du Port.

MAGASIN CANADIEN

DE

FERRONNERIE

H. BELINEAU

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'EGOÛNE ET DU
CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul

MONTREAL.

Assortiment complet d'Huiles, Térébenthine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeturs, Vernis, etc.—Aussi : Poêles doubles à un ou deux fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

GRANDES DECOUVERTES

DU

Dr. J. A. CREVIER,

L'ANTI-CHOLERIQUE

Le seul spécifique connu contre le choléra et toute espèce de Diarrhée, Désarrangement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., &c.
Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix - - - - 50 Cts. la Bouteille.

Certificats par les personnes suivantes :

Les RR. Mess. J. Raymond, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe; Ed. Crevier, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de Ste. Marie de Monnoir, J. S. Derome, ptre.; F. K. Collette, Ptre., Sup. du Collège de St. Césaire; J. Provençal, curé de St. Césaire; J. S. Tausier, Ptre., curé de St. Paul; l'Hon. W. Chaffers, membre du Conseil Législatif; les Docteurs Franckère, Piusonneault, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Gâté, J. Hts. Tessier, Delle Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,
No. 44, Rue Bonsecours.

Réduction libérale faite au commerce. 57

GAUCHER & TELMOSSE

IMPORTATEURS DE

DENRÉES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 101 Des Commissaires,
MONTREAL.

G. GAUCHER.

52

L. W. TELMOSSER.

Compagnie de Garantie du Canada

Bureau principal, Montréal

Président,—SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.

Vice-Président,—JOHN RANKIN, écr.,

Gérant et Secrétaire

DWARD RAWLINGS

LA SEULE COMPAGNIE licenciée par le Gouvernement pour la transaction des affaires de garantie dans tout le Canada.

Les bons de cette Compagnie sont aussi reçus par

Le Gouvernement de Québec,

et par les principales banques, Chambres de Commerce, et Corporations dans toute la Province.

15-18

BOYER, HUDON & Cie

Successors de LOUIS BOYER & Cie.,

MARCHANDS DE

GRAINS ET FARINES,

PROVISIONS et EPICERIES,

L. ALFONSE BOYER.
FERMIN HUDON.
CHARLES BOYER.

MONTREAL. 52

MORIN & CIE.

Courtiers et Commissionnaires

AGENTS POUR

M. J. P. WISER,

DISTILLATEUR

PRESCOTT, ONT.

MM. V. TURCOTTE & Co.

Fabricants d'Huile de Lin

QUEBEC, P.Q.

M. H. CORBY

MEUNIER, DISTILLATEUR & NEGOCIANT

EN GENERAL

BELLEVILLE, ONTARIO

No. 10, Rue St. Nicholas

MONTREAL

GELINAS, LAFLEUR & Cie

IMPORTATEURS.

No. 256, Rue St. Paul

Troisième porte de

M. AMABLE PREVOST,

52

MONTREAL.

GAUTHIER MAYRAND & Cie

IMPORTATEURS DE VINS, SPIRITUEUX

EPICERIES,

MARCHANDS DE FARINE, LARD, SAINDOUX,

274 et 281 Rue des Commissaires,

MONTREAL.

N. VALOIS & Cie

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
CHAUSSURES EN GROS

26 et 28, PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

PIERRE JOLY & CIE.

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions,
TABAC & CIGARES

264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE

DES COMMISSAIRES

MONTREAL, P. Q.

Les Marchands qui s'établissent surtout trouveront à cet établissement des avantages tant par la variété du stock que pour la régularité des prix. 17

DESMARTEAU & CIE.

Importateurs de

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, &c.

EN GROS

231 et 233 Rue des Commissaires

MONTREAL.

51

Thomas, Thibaudau & Cie.

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal,
THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec. MONTREAL,
THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester. 52

S. ROUSSEAU,

FERBLANTIER ET PLOMBIER

No. 387, Rue St. Laurent,

MONTREAL.

HUILE DE CHARBON, LAMPES,
CHEMINÉES ET MÈCHES DE LAMPE

Ordres pour Fournaies & AIR Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Fournitures de Poêles, etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvertures promptement remplis.

PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS.

M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années chef d'atelier chez M. T. Crevier, Rue Notre-Dame, où il a acquis une grande expérience dans ce genre d'ouvrage.

18 Juillet.

40

LA FABRIQUE DU PEUPLE

M. A. DEROCHE

(Successor de J. B. DEROCHE)

Importateur et Manufacturier de

TABAC, CIGARES, Etc

Nos. 241 et 243, RUE ST. PAUL,

MONTREAL.

A l'Enseigne de la grosse Torquette vous trouverez du Tabac de toute espèce et de la meilleure qualité en feuilles, en torquettes et en poudre, en gros et en détail, et au plus bas prix. 55

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,

Solicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1899.